

ARGENT

DOLLAR
66,22 \$ US
+0,12

OR
270,10 \$ US
-1,10

ARGENT
7,588 \$
-0,043

NASDAQ
3489,69
-14,15

TORONTO
10472,96
-12,24

NEW YORK
10271,72
+45,13

Au ralenti

Les gens d'affaires canadiens revoient à la baisse leurs attentes

■ TORONTO (PC) — Les gens d'affaires canadiens ont fortement revu à la baisse leurs attentes en ce qui a trait aux ventes et profits qu'ils comptent réaliser au cours des trois derniers mois de l'année, selon un sondage réalisé par la firme de consultants Dun and Bradstreet.

À la veille du troisième trimestre 2000, ils s'étaient également montrés moins enthousiastes quant aux perspectives économiques.

Hier, Dun and Bradstreet a fait savoir que son sondage, mené en août et septembre auprès de 1600 propriétaires et dirigeants d'entreprises, faisait état d'attentes quelque peu similaires à celles observées à la même époque, l'an dernier.

« Nos résultats pour le quatrième trimestre indiquent que les entreprises canadiennes sont préoccupées par une diminution de leurs perspectives,

et pourraient se préparer à réduire leurs activités, au cours des mois à venir », a déclaré par voie de communiqué Greg Nordal, président de Dun and Bradstreet Canada.

« Cela étant dit, l'histoire de nos sondages tend à démontrer qu'une baisse des attentes ne se veut pas une chose inhabituelle au quatrième trimestre, alors que les compagnies procèdent à des ajustements afin d'atteindre le résultat net prévu pour la fin de l'année », a-t-il ajouté.

Au Québec, les personnes sondées par Dun and Bradstreet ont dit s'at-

tendre à des résultats légèrement inférieurs à ceux réalisés lors du troisième trimestre 2000, alors que la province se situait bien au-delà de la moyenne nationale.

Néanmoins, la plus récente enquête de la firme de consultants révèle que les gens d'affaires québécois ont des attentes légèrement supérieures à celles observées au pays, tant en terme de ventes que de résultat net. Les espoirs québécois sont également quelque peu supérieurs à ceux exprimés il y a un an, et largement plus forts qu'en 1998.

L'Ontario est la seule province canadienne dont les gens d'affaires se disent optimistes quant aux ventes et bénéfices prévus lors du quatrième trimestre de l'exercice en cours, bien que cette leur d'espoir soit plutôt faible.



Les employés en sont aux derniers préparatifs avant l'ouverture du nouveau magasin Sears des Galeries de la Capitale.

Du catalogue à Internet

Sears veut diriger sa clientèle vers les achats en ligne

KATHLEEN LAVOIE

KLavoie@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Sans abandonner le catalogue qui a fait sa marque de commerce, Sears tente progressivement de diriger ses clients vers l'achat en ligne. Plusieurs nouvelles succursales de la chaîne sont d'ailleurs dotées d'un café Internet, dont le tout nouveau magasin des Galeries de la Capitale.

Avec ses ventes en ligne totalisant près de 22 millions \$ en 1999, Sears s'est retrouvé en tête de liste des détaillants canadiens sur Internet. En 2000, si la tendance se maintient, la compagnie devrait boucler l'année avec un gain huit fois supérieur, soit environ 170 millions \$.

Devant de telles projections, le géant ne pouvait tout simplement pas fermer les yeux.

« Le magasinage sur Internet est une tendance irrévocable. Si on ne s'était pas lancé dans l'aventure, quelqu'un d'autre l'aurait fait. De plus en plus, on veut aider le client à aller vers ça », a expliqué en entrevue le directeur général de Sears au Québec, Claude Sénéchal.

Pour Sears, qui s'appuie déjà sur un efficace réseau de distribution, les raisons sont nombreuses de pousser le consommateur à cliquer pour acheter. D'abord parce que le médium a pu s'implanter à très peu de frais, mais aussi parce qu'il donne accès à une toute nouvelle clientèle, d'où l'utilité des nouveaux coins « catalogue-café ».

« Le coffee shop vont intégrer le service du catalogue et d'Internet, dans une atmosphère détendue avec ses divans et ses tables de consultations. Ce sera une atmosphère unique, que les

clients pourront apprécier en prenant un café et une brioche, tout en s'initiant à cette nouvelle technologie », estime M. Sénéchal.

Selon ce dernier, les habitudes des consommateurs sur le Net divergent quelque peu de celles des consommateurs traditionnels.

« Plusieurs données sont intéressantes. Par exemple, on remarque une diminution du nombre des retours des achats sur Internet par rapport aux achats traditionnels. C'est aussi un avantage pour le client qui peut y magasiner sans pression. (...) C'est ça, la réalité d'aujourd'hui. On n'avait pas le droit de ne pas offrir ça à notre clientèle. »

Quant au catalogue traditionnel et son service au comptoir, il n'y a pas d'indices pour l'instant laissant croire qu'ils pourraient être abandonnés. D'ailleurs, au moment où la bannière Eaton's (devenue Eatons) s'appête à ouvrir sept nouveaux magasins au Canada — à l'exception du Québec — Sears permettra à la clientèle québécoise de la chaîne, par l'entremise de ces installations et du catalogue Eatons (qui fait un retour le 26 octobre après 25 ans d'absence) d'avoir accès à ces produits.

Astral Media en position de réaliser des acquisitions

L'entreprise disposera de liquidités de 40 à 50 millions quand la vente de Covitec sera complétée

MARIO SIMARD
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Maintenant devenue une société entièrement axée sur les médias, Astral Media a fait part, hier, de profits en hausse de 18% au cours du dernier exercice, marqué par le délestage des éléments d'actif dans les secteurs de la vidéo et des services techniques.

La nouvelle Astral, qui se concentre sur la télévision spécialisée, la radio ainsi que l'affichage extérieur, se dit en bonne position pour réaliser des acquisitions. La société disposera bientôt d'importantes liquidités résultant de la vente de sa participation de 63% des actions dans Covitec, une entreprise qui fournit des services techniques à l'industrie du cinéma.

« Nous n'avons pas de dettes et à la conclusion de la transaction concernant Covitec, nous disposerons de liquidités atteignant entre 40 et 50 millions \$ », a dit le président et chef de la direction d'Astral Media, Ian Greenberg, lors d'un appel conférence.

« Compte tenu de notre bonne santé financière, nous devrions pouvoir emprunter plusieurs centaines de millions pour des acquisitions », a-t-il ajouté.

TÉLÉVISION

Si acquisition majeure il y a, elle se fera dans l'un des trois principaux secteurs d'activités d'Astral, soit la télévision, la radio ou l'affichage extérieur. La direction a notamment réitéré, lundi, son intérêt pour le réseau de télévision TQS, officiellement mis en vente par Quebecor à la fin du mois de septembre.

« Il n'y a pas encore eu de discussion avec Quebecor, a déclaré André Bureau, président du conseil d'Astral Media. Nous étudions toujours cette possibilité, à la condition toutefois que

le prix soit raisonnable. »

Le géant BCE, société mère de Bell Canada, figure également au nombre des prétendants avoués pour TQS.

BÉNÉFICE

Le bénéfice net des activités poursuivies par Astral Media au cours de l'exercice 2000 s'est établi à 13 millions \$, comparativement à 11 millions \$ en 1999. Le bénéfice par action s'est chiffré à 67¢, pour une moyenne de 19,3 millions d'actions en circulation, par rapport à 74¢ pour une moyenne de 14,9 millions d'actions en circulation l'année précédente.

Les revenus d'exploitation sur une base pro forma ont plus que doublé, atteignant 283 millions \$, par rapport aux 138 millions \$ de l'exercice 1999.

« La réalisation de notre vision, celle de faire d'Astral Media une entreprise entièrement axée sur les médias, a eu un effet très positif sur notre exploitation », a dit M. Greenberg.

**Astral Media
pourra emprunter des
centaines de millions \$**

Au cours du dernier exercice, Astral Media a vendu sa filiale de reproduction vidéo, AstralTech, mis fin à ses activités de vente en gros de vidéocassettes et cédé sa participation dans Covitec. AstralTech et Covitec ont été

PROFIL D'ENTREPRISE

ASTRAL
Astral Media

Exercices terminés le 31 août

(en millions de \$)	2000	1999
Produits d'exploitation pro forma	283 000	138 000
Bénéfice net des activités poursuivies	13 000	11 000
Bénéfice net par action (\$)	0,67	0,74

Développement de l'entreprise
Au cours du dernier exercice, Astral Media s'est retirée des secteurs de la vidéo et des services techniques, pour se concentrer sur la télévision spécialisée, la radio ainsi que l'affichage extérieur.

Source: Astral Communications INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

cédées au même acheteur, la société californienne Technicolor.

AMÉLIORATION

Le produit de la vente des actions de Covitec sera inscrit au résultat du premier trimestre de l'exercice 2001. Même en excluant ce gain exceptionnel, M. Greenberg prévoit une forte amélioration de la rentabilité au premier trimestre 2001, de l'ordre de 50% pour le bénéfice net et de 40% pour le bénéfice par action.

Le cours de l'action de catégorie A d'Astral Media est demeuré inchangé à la Bourse de Toronto, hier, à 41,00 \$. Au cours des 52 dernières semaines, le titre a oscillé entre un prix plancher de 22,65 \$ et un sommet de 46,50 \$.

Tout pour la famille

KATHLEEN LAVOIE

KLavoie@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Avec la rénovation et l'agrandissement de son magasin des Galeries de la Capitale, qui en font son plus grand au Québec, Sears s'attaque de façon beaucoup plus « agressive » au marché de la petite famille et ce, avant même d'avoir passé la porte d'entrée!

Aires de stationnements réservées à la famille avec enfants en poussettes, étiquetage amélioré, allées élargies, griffes exclusives en mode féminine,

masculine et enfantine, espace entrepôt pour la quincaillerie, tout a été re-

Voir FAMILLE en B2 ▶

C'est comme devoir choisir entre la cerise ou le sundae.

Louez une 130T pour **479 \$/mois***. Frais de transport et de préparation inclus.



INFINITI
2001
www.infiniticanada.com
ou 1 800 361-4792
130 | QX4



48 000 \$ PDSF*



Voté «Meilleur rapport qualité-prix» pour une troisième année de suite 1998, 1999, 2000 par l'entreprise américaine IntelliChoice

Nous avons bâti notre réputation en gagnant le cœur des conducteurs les plus exigeants un à un: «Meilleure nouvelle berline de luxe» selon l'AJAC • moteur V6 3,0 litres de classe internationale et récipiendaire de prix • moteur de 227 chevaux, le meilleur de sa catégorie • spacieux habitacle rehaussé de cuir • plus de 100 caractéristiques de série • garantie exemplaire • une expérience de conduite inégalée • Et maintenant, une offre de location si alléchante que vous n'aurez plus aucune raison de vous en priver. Peu importe l'Infiniti 130 que vous préférez, version de luxe ou tourisme, vous découvrirez que la concurrence ne fait tout simplement pas le poids. Alors, faites-vous plaisir, un seul essai routier vous suffira pour voir comment la vie est plus belle dans la voie rapide!

IntelliChoice, la plus importante et une des autorités les plus respectées en matière d'évaluation des coûts de possession d'un véhicule a nommé le QX4 «Meilleur rapport qualité-prix» en 1998, 1999 et 2000. Et maintenant, le QX4 2001 vous offre encore beaucoup plus avec plus de 100 caractéristiques de série, un moteur V6 3,5 litres de 240 chevaux* reconnu comme l'un des meilleurs de sa catégorie, un habitacle rehaussé de cuir des plus spacieux et luxueux, un système 4 roues motrices «tout mode» et un toit ouvrant. Venez faire un essai routier et vous vivrez l'expérience globale Infiniti. Et vous verrez, nous gagnerons votre confiance.

Ça ne s'explique pas. Ça se vit.

INFINITI QUÉBEC

5250, RUE JOHN-MOLSON

QUÉBEC, AUTOROUTE HENRI-IV, SORTIE 140 • 658-3535

*Offre de location d'une durée limitée sur la nouvelle 130T 2001 (version tourisme) offerte par les Services financiers Infiniti seulement. Paiement de 479 \$ par mois pour 36 mois, sur approbation du crédit. Comptant ou échange équivalent de 7 489 \$ et versement du premier mois requis à la livraison. Dépôt de sécurité non remboursable. Total des frais de location: 25 083 \$. S. Incluant les frais de transport et de préparation. Taux de location de 7,5%. Limite de 72 000 km (0,08 \$ du km/entrée). Taxes, immatriculation et assurance en sus. PDSF: 48 000 \$ (QX4); à partir de 39 900 \$ (130); taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus à l'achat. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Modèle 130T montré, version tourisme. IntelliChoice «gagnant du meilleur rapport qualité-prix» 2000. «Meilleur rapport qualité-prix» 1998, 1999, 2000 Complete Small Truck Cost Guide®, IntelliChoice.com. **En comparaison avec des véhicules année-modèle 2000.

Saison catastrophique pour les pêcheurs de flétan du Groenland

L'hiver va être long, prédit Mario Dupuis

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ TOURELLE — La dernière saison de pêche au flétan du Groenland a été catastrophique pour de nombreux pêcheurs québécois. De faibles captures et le coût élevé du carburant causent déjà de sérieux maux de tête aux capitaines.

«L'hiver va être long, prédit Mario Dupuis, président de l'Office de commercialisation du flétan du Groenland. Plusieurs pêcheurs connaissent de sérieuses difficultés, surtout parmi ceux qui n'ont pas obtenu de quotas de crabe. Il a fallu courir après la ressource pour tenter de sauver la saison mais le prix élevé du carburant a eu un impact dramatique sur les coûts.»

La saison a été catastrophique. Environ 1100 tonnes métriques ont été capturées jusqu'ici, alors que le contingent global était de 2700 tonnes. D'ailleurs, les 200 tonnes accordées en pêche compétitive (souvent capturées en un temps record) n'ont pas toutes été débarquées.

Président du Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie, Daniel Vallée abonde dans le même sens. «La saison a été difficile pour tous et plusieurs s'interrogent sur leur avenir. Il faudrait revenir aux mailles de 5 pouces et demi, dès la saison 2001.»

Un élément milite en faveur de cette requête qui sera déposée le 26 octo-

bre : les pêcheurs de crevettes constatent une augmentation des captures accidentelles. De toute évidence, le petit flétan était au rendez-vous mais il a mis plus de temps pour remonter l'estuaire.

La rareté de la ressource n'a pas eu d'incidence marquée sur les prix payés aux pêcheurs. Un transformateur de la Côte-Nord, Roger Savard, explique : «En fait, ce sont les consommateurs qui décident. Si, sur le marché américain, le prix dépasse un certain niveau, les ventes diminuent.»

Pêcheries Manicouagan a subi les contrecoups de cette diminution des niveaux de capture. «Cette année, nous avons transformé 150 000 livres comparativement à 800 000 l'an dernier. La diminution est de 82% mais le niveau de capture devrait remonter, en 2002.»

Les pêcheurs, sans entente avec l'industrie depuis plus de deux ans, ont reçu 1 \$ la livre, en moyenne. Pourtant, pêcheurs et biologistes s'accordaient, au printemps, pour prédire une saison plus qu'intéressante.

ENTREPRISES

□ Shaw Communications Inc. a indiqué hier qu'elle dépenserait 200 millions \$ pour améliorer son réseau Internet à travers le Canada. La compagnie a indiqué dans un communiqué que l'argent serait dédié à la mise à jour et à l'expansion du réseau de modems-câble, en plus d'augmenter la

performance du réseau pour le service Shaw+Home et des nouveaux services de câble numérique. «Notre engagement envers nos clients consiste à leur offrir le plus rapide et plus fiable service Internet au Canada», a dit le président de Shaw Cablesystems, Peter Bissonnette. (Reuters)

FAMILLE

Tout a été repensé en fonction d'un magasinage convivial

Suite de la B1

pensé en fonction d'un magasinage plus convivial. Une organisation en îlots, chacun consacré à une ligne, injecte aussi un vent de fraîcheur dans la succursale. L'ensemble est rehaussé par la présence d'un piano.

«Ce que l'on voulait, c'est rendre la vie facile à la famille. Il y a beaucoup de mamans qui aiment quand elles retrouvent de tout dans un même magasin... C'est ce que nous lui donnons», ont expliqué le directeur général de Sears au Québec, Claude Sénéchal, et le directeur du magasin, Jean-François Tremblay, quelques jours avant l'ouverture officielle du 26 octobre.

PLAN D'AMÉLIORATION

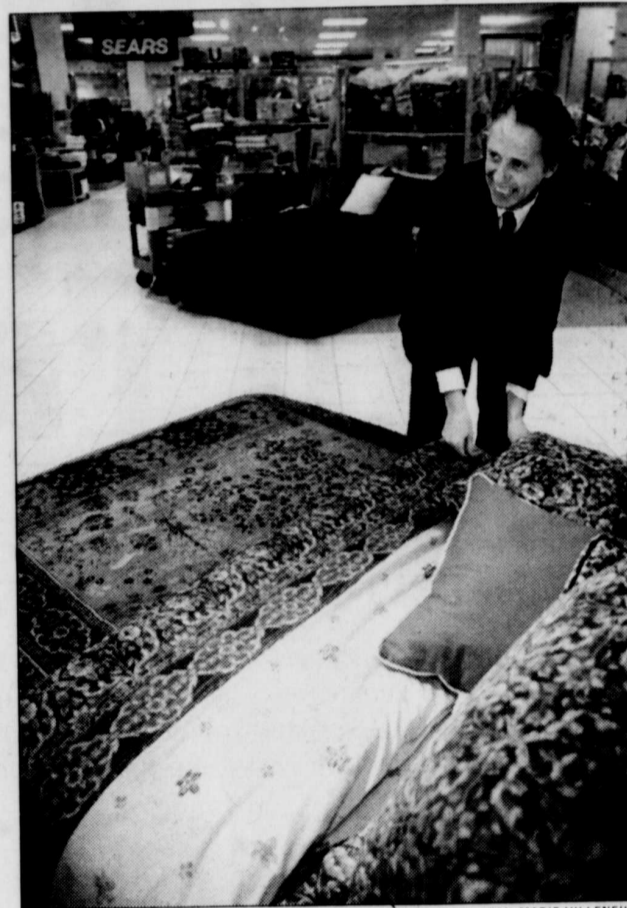
Cet investissement important pour Sears fait partie d'un plan d'amélioration de ses infrastructures de 500 millions de dollars annoncé il y a quatre ans. Avec la faillite d'Eaton et la reprise du magasin des Galeries de la Capitale, il y a quelques mois, la porte était grand ouverte à ces travaux qui se sont échelonnés sur six mois et qui ont vu la surface s'agrandir de 50 000 pieds².

«C'est clair que Sears tenait à avoir pignon sur rue aux Galeries de la Capitale. On ne pouvait pas prétendre offrir nos produits à la population de Québec sans être ici. Il s'agissait d'une grande opportunité pour nous. Il suffisait de trouver une bonne occasion. C'est ce que nous a donné l'acquisition d'Eaton. C'est une visibilité de plus pour Sears, puisque la fin de semaine, il y a beaucoup de gens de l'extérieur qui fréquentent le mail. Le rayonnement des Galeries est phénoménal.»

EFFORT PARTICULIER

Et la compagnie est bien déterminée à en profiter. Notamment dans le secteur de la mode, où un effort particulier a été fait. Plusieurs nouvelles lignes se sont ainsi ajoutées dans le domaine des cosmétiques avec Matis, une gamme exclusive, dans la literie et dans le vêtement dernier cri. À cela, s'ajoutent évidemment toutes les lignes qui ont été acquises au moment de la reprise d'Eaton, dont la populaire Vanity Fair. «Nous aurons plus de choix que tous nos autres magasins», soutient M. Sénéchal.

Le public pourra avoir un aperçu des nouveaux produits qui seront en magasin lors de l'ouverture officielle du 26 octobre. Deux défilés de mode présenteront alors les collec-



L'aménagement a été conçu en fonction de rendre la vie plus facile à la famille.

tions des designers Peter Nygard et Geneviève Lapiere. Plusieurs représentants de grandes bannières seront aussi sur place pour offrir leurs conseils aux clients, dont Lagostina, Panasonic et Sony.

L'agrandissement de la succursale de Sears a en outre permis l'embauche d'une centaine d'employés. Ces derniers se sont joints aux 69 anciens employés d'Eaton, qui avaient été rapatriés après la faillite.

Amiante: le Canada fait appel de la décision de l'OMC

■ GENÈVE (PC) — Le Canada a officiellement fait appel, hier, d'une décision de l'Organisation mondiale du commerce qui avalisait le bannissement de l'amiante par la France.

Dans sa décision, rendue le mois dernier, un groupe spécial de l'OMC chargé de trancher le différend soutenait que la France peut prendre des mesures fondées sur des critères de santé publique pour restreindre l'utilisation de l'amiante, sans pour autant déroger aux règles du commerce international.

Le Canada était le principal fournisseur de produits de l'amiante à la France. Concentrée au Québec, l'industrie de l'amiante réalise des revenus annuels de 225 millions\$.

PAS DE MENACE

Le Canada soutient que l'amiante chrysotile, interdit par la France, ne représente pas une menace pour la santé si il est utilisé de façon sécuritaire. Les maladies reliées à l'amiante, telles que le cancer des poumons, seraient plutôt causées par l'amiante de type amphibole, qui fait déjà l'objet d'un bannissement dans de nombreux pays, dont le Canada.

L'APPEL DE NOUVEAUX HORIZONS > Vous rêvez d'expansion, de développement, de R-D, d'innovation ou d'exportation pour votre PME? Vous avez en tête un projet d'entreprise original ou audacieux? C'est bien là un signe de la vitalité des gens d'affaires de chez nous.

ET LES MOYENS DE S'Y RENDRE > Investissement Québec veut être du voyage. Notre éventail d'incitatifs financiers, adaptés à votre situation, peut vous aider à élargir vos horizons et à garantir le financement de projets novateurs. Venez donc nous parler des vôtres.

IQ Investissement Québec

Québec

Montreal: (514) 873-4375 Québec: (418) 643-5172 Régions: 1-800-461-2433
iq@invest.quebec.com www.invest.quebec.com

INVESTISSEMENT QUÉBEC
INSTITUTION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE
au Gala de l'Exportation 2000

Plusieurs unités en inventaire

Livraison immédiate

CRUISER



2025, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy
www.stchrysler.com
682-2025

Nouveau!



La Carte à puce Restos Plaisirs

Offrez la toute nouvelle carte à puce des Restos Plaisirs. Disponible en coupures de 25\$, 50\$ et 100\$ échangeables dans nos 7 restaurants de la région.

Plaisirs garantis!



Les ventes au détail ont marqué le pas au Canada en août

Elles ont baissé au Québec

■ OTTAWA (PC) — Au mois d'août, les ventes au détail demeuraient presque inchangées comparé à juillet, en hausse de 0,1 % à 23,4 milliards \$, cela après trois mois de « fortes progressions », indiquait hier Statistique Canada.

La vigueur du secteur automobile a pu équilibrer la faiblesse observée ailleurs comme dans le meuble, le vêtement et autres marchandises.

Sur les huit premiers mois de 2000, les ventes au détail ont progressé de 6,4 % par rapport à la même période en 1999; cette année-là, les mêmes huit mois étaient en hausse de 5,0 % comparé à 1998.

Au Québec, les détaillants ont vendu en août pour 5,37 milliards \$, en baisse de 0,6 % sur les 5,40 milliards \$ de juillet, l'automobile étant le seul secteur à progresser dans la province.

Au total, les ventes au détail y sont « habituellement » en hausse depuis l'été de 1998, remarque Statistique Canada; par rapport à août 1999, le chiffre d'affaires des détaillants au Québec a gagné 5,3 %.

En Ontario, ces ventes ont atteint 9,01 milliards \$, en hausse légère de 0,3 % sur les 8,98 milliards \$ de juillet; depuis août 1999, cette donnée statistique a avancé de 5,1 % en dans la province.

La troisième province par le volume, la Colombie-Britannique, a vu le montant grossir de 0,5 % à 2,99 milliards \$; sur un écart de 12 mois, la progression y est de 6,9 %.

À l'échelle nationale, en excluant l'automobile, les détaillants ont rapporté à l'agence fédérale un chiffre global en baisse de 0,5 %. Les ventes de véhicules ont profité notamment des taux peu élevés pour le financement et des remises en espèces des constructeurs.



Source: Statistique Canada INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Sauf pour des hausses plus faibles au début de 2000, ce secteur réalise de « fortes ventes » depuis l'automne de 1998, note l'agence.

RECU

Le secteur du meuble a subi en août un recul de 2,7 %, ce qui a plus que neutralisé son gain de 2,2 % en juillet; la baisse aurait aussi à voir avec celle des mises en chantier depuis le début de l'année. Dans le vêtement, la baisse a été de 0,9 %, survenant après trois mois d'augmentation des ventes.

Le secteur dit des marchandises diverses a reculé de 1,7 % en août; le segment des grands magasins a perdu 3,8 % comparé à juillet, annulant en grande partie ses gains de juin et juillet. Malgré cela, le chiffre des grands magasins a continué sur une tendance à la hausse amorcée au début du printemps.

Gordon Thiessen propose un cadre pour régler les crises financières

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Dans le cadre d'un discours prononcé à la veille de l'ouverture de la réunion des ministres des Finances du G-20, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gordon Thiessen, a fait quelques suggestions susceptibles de favoriser le règlement des crises financières internationales.

Le gouverneur de la banque centrale mexicaine, M. Guillermo Ortiz, a toutefois immédiatement exprimé son scepticisme. Ce désaccord a permis de mettre en lumière les difficultés d'en arriver à un consensus sur la question de la résolution des crises financières.

Le Conseil des relations internationales de Montréal, le Réseau HEC et World Economic Affairs avaient invité le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, à prononcer un discours à l'occasion d'un déjeuner-causerie. M. Martin a toutefois dû se désister en raison du déclenchement de la campagne électorale, ce qui a amené M. Thiessen à le remplacer à pied levé.

Afin de favoriser le règlement des crises, M. Thiessen a suggéré la création d'un cadre d'action qui viendrait remplacer la variété de mesures prises ponctuelles.

« Bien que chaque crise financière soit différente et exige des réponses particulières, un cadre prévisible aiderait quant au choix de ces réponses », a-t-il déclaré.

Il a ajouté qu'un tel cadre permettrait également au secteur privé de mieux juger du risque attaché à une situation et de prendre ainsi des décisions plus appropriées. Il a également affirmé qu'un cadre plus prévisible

était encore plus nécessaire avec la croissance de l'utilisation des obligations dans les marchés émergents.

« Lors des crises du passé, les banques internationales étaient souvent les principaux créateurs, a-t-il déclaré. Dans la plupart des cas, il était possible de mettre les principaux intervenants autour d'une table et de chercher à négocier une solution. »

« Cela ne fonctionnera probablement pas dans l'avenir, alors que les détenteurs d'obligations d'un pays en crise se compteront par milliers », a-t-il ajouté.

M. Thiessen a également suggéré une plus grande clarté dans l'assistance qu'il est possible d'espérer de la part des grandes organisations internationales, ce qui permettrait aux créateurs et aux débiteurs de faire une planification plus efficace.

Le gouverneur de la Banque du Canada a finalement suggéré des pauses dans le paiement du service de la dette afin notamment de permettre une plus grande coordination des créateurs. Ces pauses devraient également inciter les créateurs à conclure des ententes avec les débiteurs et les débiteurs à adopter plus rapidement des mesures de redressement.

M. Thiessen a cependant reconnu



Gordon Thiessen

que ces questions nécessitent davantage de discussions et d'analyses.

M. Ortiz s'est levé à l'occasion de la période des questions pour déclarer qu'il était sceptique quant à la possibilité de créer un cadre d'actions en cas de crise financière internationale.

« Les mesures qui ont été prises par la communauté internationale dans le cadre des crises récentes en Asie, en Russie et au Brésil n'ont pas été des échecs », a-t-il fait valoir.

« Elles n'ont pas été des échecs, mais il est possible de faire mieux », a répliqué M. Thiessen.

Le plus grand syndicat au monde

■ MAGDEBOURG (AFP) — Cinq syndicats allemands du secteur des services ont franchi hier une étape importante vers leur regroupement avec l'adoption d'une charte définissant les futures structures du plus grand syndicat du monde, qui comptera 3,2 millions d'adhérents.

Les délicates négociations en vue de la naissance de cette méga-organisa-

tion, baptisée « ver.di », durent déjà depuis trois ans. Elle devrait être portée

sur les fonts baptismaux en mars 2000.

Les syndicats impliqués dans ce projet sont celui des services publics et transports (OetV), celui des postiers (DPG), des médias (IG Medien), des employés (DAG) et du commerce, de la banque et de l'assurance (HBV).



Un partenaire qui a de l'énergie.

En offrant des tarifs stables nettement compétitifs et des solutions énergétiques adaptées à vos besoins, Hydro-Québec se démarque de la concurrence. Profitez d'une expertise globale et diversifiée. La bonne solution est à votre portée! N'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos représentants.

www.hydroquebec.com/affaires

Montréal (514) 385-8888, poste 4428 • Laval, Laurentides, Lanaudière, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue (450) 430-5180, poste 6299 • Montérégie, Estrie et Centre-du-Québec 1 800 361-3092 (indicatif régional 450) et 1 800 463-4462 (indicatif régional 819) • Québec, Mauricie et Chaudière-Appalaches 1 877 660-7403, poste 6855 • Bas-Saint-Laurent et Gaspésie 1 877 263-6623 • Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord 1 800 463-9900.

Hydro Québec



LA COMPAGNIE QUI A RÉINVENTÉ LE ROADSTER, RÉINVENTE LE VÉHICULE UTILITAIRE SPORT.

La compagnie qui a créé la légendaire RX-7 et la Miata MX-5 vous invite maintenant à découvrir le Mazda Tribute. Sa tenue de route est si stable et précise que vous ne croiriez jamais rouler dans un véhicule utilitaire sport. Mais, bien sûr, vous ne vous attendiez à rien de moins de ceux qui l'ont construit. Le Mazda Tribute. Une toute nouvelle race d'utilitaires sport.

Voici le Mazda Tribute de 200 ch
À partir de seulement

23 860\$*

DX-V6

- Moteur V6 de 200 ch, le plus puissant de sa catégorie
- Climatisation
- Boîte automatique
- Conception OptiSpace^{MC} qui en fait le plus spacieux de sa catégorie
- Deux coussins de sécurité avant et avant latéraux
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD

- Hayon à double accès
- Traction avant (transmission intégrale optionnelle)
- Volant inclinable
- Roues de 16 po
- Le groupe commodités à seulement 960\$ comprend: régulateur de vitesse, console au pavillon, alimentation prolongée des accessoires, porte-bagages de toit, glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique

LX-V6

Inclut les caractéristiques du DX-V6, plus :

- Télédévrouillage des portes
- Phares antibrouillards avant
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique
- Régulateur de vitesse
- Roues de 16 po en alliage
- Porte-bagages de toit
- Glaces de teinte foncée
- Transmission intégrale optionnelle (à activation automatique ou manuelle)

ES-V6

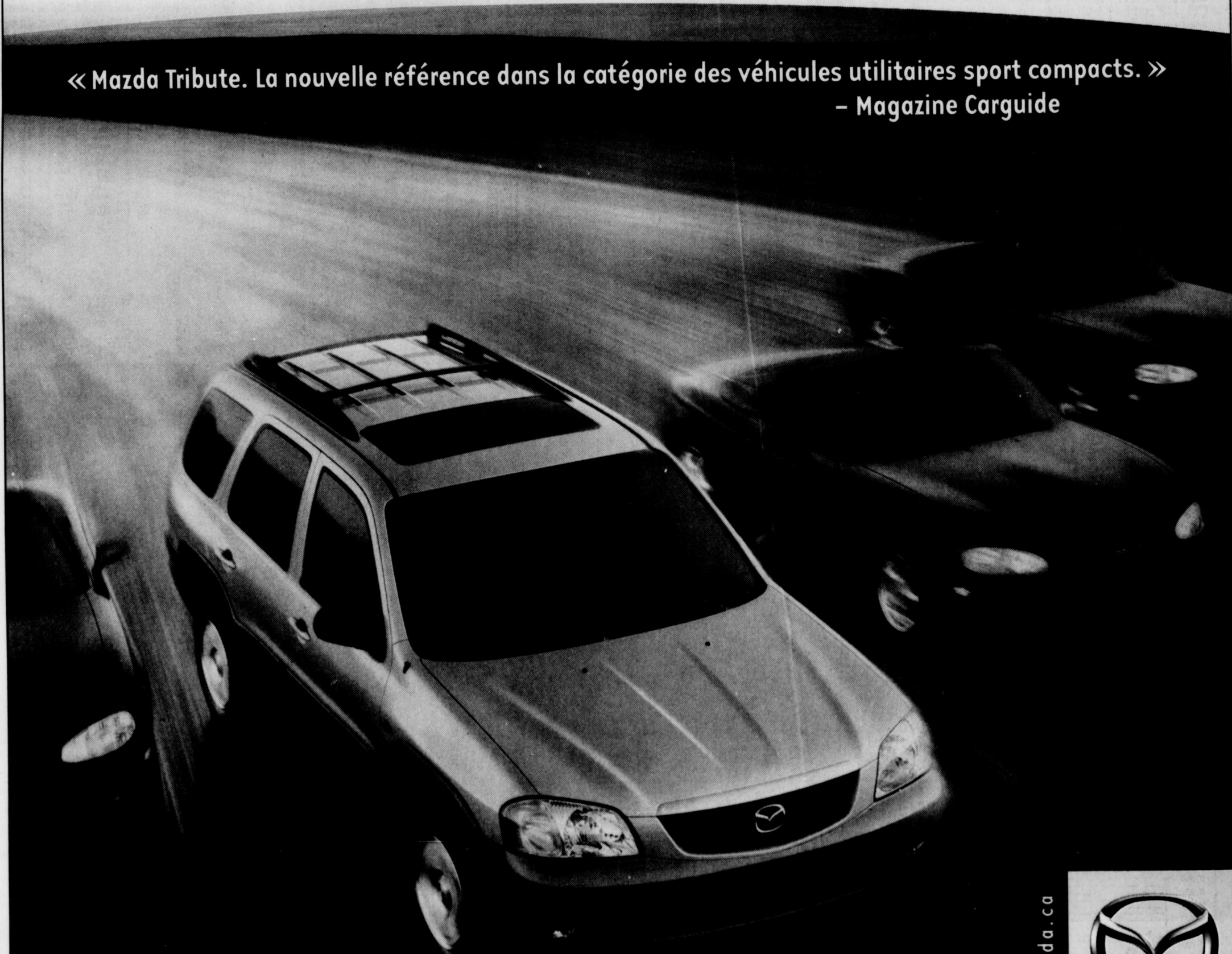
Inclut les caractéristiques du LX-V6, plus :

- Transmission intégrale (à activation automatique ou manuelle)
- Sièges en cuir
- Changeur de 6 CD monté dans le tableau de bord, lecteur de cassette et 7 haut-parleurs
- Toit ouvrant à commande électrique
- Système de freinage antiblocage aux 4 roues avec système de répartition de freinage électronique
- Siège du conducteur réglable à commande électrique
- Volant gainé de cuir

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toutes nouvelles Mazda.

« Mazda Tribute. La nouvelle référence dans la catégorie des véhicules utilitaires sport compacts. »
– Magazine Carguide



www.mazda.ca



MAZDA

Coup de foudre! Coup de fougue!

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

* Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda Tribute DX-V6 2001 neufs, modèle WSD771AC00, en stock chez les concessionnaires. Frais de transport et préparation (1095\$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Autres prix avantageux disponibles à l'achat d'un Mazda Tribute LX-V6 ou ES-V6 2001. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Offre d'une durée limitée.



Modèle illustré : Mazda Tribute ES-V6



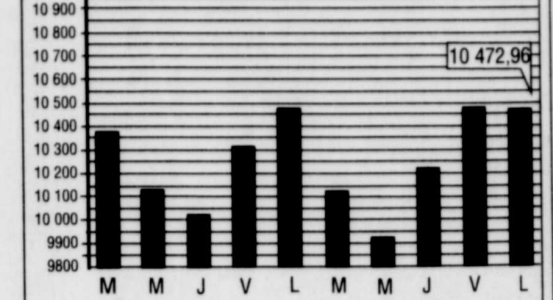
ALPHABÉTIQUE

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou = actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

TSE-300

Indice des valeurs industrielles: 10 472,96 en baisse de 12,24. Volume des transactions: 117,1 millions d'actions. Titres en hausse: 516. En baisse: 544. Inchangés: 284. TSE 35 : 597,15 +2,82 TSE 60 : 633,60 -1,37 TSE 100 : 658,37 -0,82

Tendances des 10 derniers jours



Ventes

Ventes Haut Bas Ferm. Chang. Acq svt 1770 11 25 10 11 25 +0.00 Adm 2750 4 80 2 65 2 65 -0.00

A et B

Table listing various stocks under 'A et B' category, including Acq svt, Adm, Acv, etc., with columns for price and change.

Toronto

Table listing Toronto stock market data, including various company names and their corresponding prices and changes.

Ventes

Ventes Haut Bas Ferm. Chang. Acq svt 1770 11 25 10 11 25 +0.00

A et B

Table listing Toronto stock market data under 'A et B' category, including Acq svt, Adm, Acv, etc.

N A Q

Table listing Toronto stock market data under 'N A Q' category, including various company names and their prices.

K A M

Table listing Toronto stock market data under 'K A M' category, including various company names and their prices.

R A S

Table listing Toronto stock market data under 'R A S' category, including various company names and their prices.

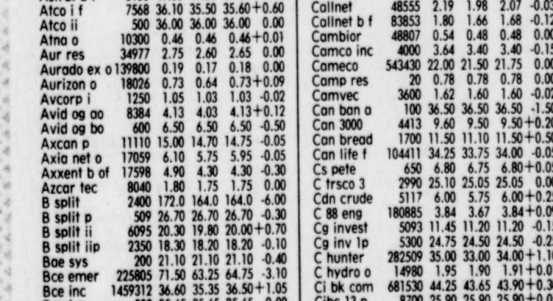
T A Z

Table listing Toronto stock market data under 'T A Z' category, including various company names and their prices.

Dow Jones

Indice des valeurs industrielles: 10 271,72 en hausse de 45,13. Volume des transactions: 100,2 millions d'actions. Titres en hausse: 1301. En baisse: 1592. Inchangés: 455.

Tendances des 10 derniers jours



Ventes

Ventes Haut Bas Ferm. Chang. Acq svt 1770 11 25 10 11 25 +0.00

A et B

Table listing Dow Jones stock market data under 'A et B' category, including Acq svt, Adm, Acv, etc.

H A J

Table listing Dow Jones stock market data under 'H A J' category, including various company names and their prices.

D A F

Table listing Dow Jones stock market data under 'D A F' category, including various company names and their prices.

Ventes

Ventes Haut Bas Ferm. Chang. Acq svt 1770 11 25 10 11 25 +0.00

A et B

Table listing Dow Jones stock market data under 'A et B' category, including Acq svt, Adm, Acv, etc.

C

Table listing Dow Jones stock market data under 'C' category, including various company names and their prices.

Division de Montréal

Table listing Montreal stock market data under 'Division de Montréal' category, including various company names and their prices.

N A Q

Table listing Montreal stock market data under 'N A Q' category, including various company names and their prices.

R A S

Table listing Montreal stock market data under 'R A S' category, including various company names and their prices.

T A Z

Table listing Montreal stock market data under 'T A Z' category, including various company names and their prices.

New York

Table listing New York stock market data, including various company names and their prices.

D A F

Table listing New York stock market data under 'D A F' category, including various company names and their prices.

H A M

Table listing New York stock market data under 'H A M' category, including various company names and their prices.

N A Q

Table listing New York stock market data under 'N A Q' category, including various company names and their prices.

LE MARCHE BOURSIER

Fonds communs de placement

Prix de fonds de placement obtenus de Fundata Canada Inc. à 17h30. Hier les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net obtenu du fonds...

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Membres de l'IFPC', 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', etc.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.



Une offre qui va ébranler le marché. 37 998 \$ à l'achat.

Offre de durée limitée s'appliquant aux véhicules neuves 6V6R/97V 2000 en stock. Photo à titre indicatif seulement. À l'achat, préparation incluse, transport (990 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus...

Table listing various mutual funds with columns for fund name, category, and price. Includes sections like 'Fonds de placement', 'Fonds de revenu', 'Fonds de croissance', etc.

Obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient variés dans une séance modérée, hier sur le marché canadien des obligations.

Table listing various bonds with columns for issuer, maturity, and price. Includes sections like 'GOUVERNEMENT FÉDÉRAL', 'GOUVERNEMENT PROVINCIAL', 'MUNICIPAL', etc.

LE MARCHE BOURSIER

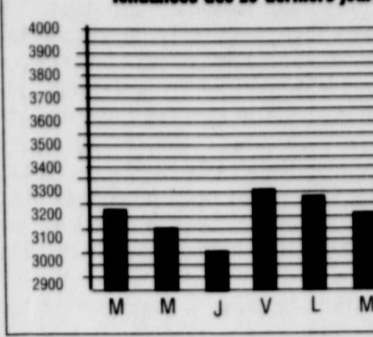
NASDAQ

NASDAQ

Indice composite: 3 468,69 en baisse de 14,15.

Volume des transactions: N.B. millions d'actions.

Tendances des 10 derniers jours



Titres Ventes Haut Bas Fern. Chang.

A et B

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'A et B' section.

C

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'C' section.

D à G

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'D à G' section.

H à M

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'H à M' section.

N à Q

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'N à Q' section.

Quantités

Table showing trading volumes for various stocks.

Ret S

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Ret S' section.

T à Z

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'T à Z' section.

Quantités

Table showing trading volumes for various stocks.

Quantités

Table showing trading volumes for various stocks.

Ret S

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Ret S' section.

T à Z

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'T à Z' section.

Quantités

Table showing trading volumes for various stocks.

Quantités

Table showing trading volumes for various stocks.

Ret S

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Ret S' section.

T à Z

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'T à Z' section.

Quantités

Table showing trading volumes for various stocks.

Quantités

Table showing trading volumes for various stocks.

Ret S

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Ret S' section.

T à Z

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'T à Z' section.

Quantités

Table showing trading volumes for various stocks.

TORONTO

Suite de TORONTO

Ventes

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'TORONTO' section.

Ventes

Suite de TORONTO

Ventes

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'TORONTO' section.

Bourse d'Asie

TOKYO (AP) - A la bourse de Tokyo, l'indice Nikkei a chuté de 100,77 points pour clôturer à 15 097,96.

Hong Kong (AP) - A la bourse de Hong Kong, l'indice Hang Seng a gagné 57,83 points pour fermer à 15 102,36.

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Bourse d'Asie' section.

N à Q

NBC Int n 8425 3,13 4,88 4,94 -0,25

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'N à Q' section.

N à Q

NBC Int n 8425 3,13 4,88 4,94 -0,25

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'N à Q' section.

N à Q

NBC Int n 8425 3,13 4,88 4,94 -0,25

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'N à Q' section.

Benefices

par la Presse canadienne

Benefices de société déclarés hier:

Table listing financial data for various companies.

Benefices

par la Presse canadienne

Benefices de société déclarés hier:

Table listing financial data for various companies.

Benefices

par la Presse canadienne

Benefices de société déclarés hier:

Table listing financial data for various companies.

Benefices

par la Presse canadienne

Benefices de société déclarés hier:

Table listing financial data for various companies.

Benefices

par la Presse canadienne

Benefices de société déclarés hier:

Table listing financial data for various companies.

Benefices

par la Presse canadienne

Benefices de société déclarés hier:

Table listing financial data for various companies.

Bourse américaine

Titres Div. V(100) haut bas fer. chang.

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Bourse américaine' section.

Bourse américaine

Titres Div. V(100) haut bas fer. chang.

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Bourse américaine' section.

Bourse américaine

Titres Div. V(100) haut bas fer. chang.

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Bourse américaine' section.

Bourse américaine

Titres Div. V(100) haut bas fer. chang.

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Bourse américaine' section.

Bourse américaine

Titres Div. V(100) haut bas fer. chang.

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Bourse américaine' section.

Bourse américaine

Titres Div. V(100) haut bas fer. chang.

Table listing stock prices and changes for various companies under the 'Bourse américaine' section.

Cavalier 2001 advertisement featuring a car image and text: 'Cavalier 2001 Seulement 255\$/mois*'. Includes details about financing and features like 'comptant', 'transport', and 'surprise'.

Citadelle advertisement featuring an image of hands shaking and text: 'Le même engagement... des objectifs différents'. Promotes BMO funds and includes contact information for Citadelle.

BMO advertisement featuring the BMO logo and text: 'BMO Fonds d'investissement'. Promotes BMO funds and includes contact information.

Jack Welch s'offre Honeywell après une carrière hors pair

■ NEW YORK (AFP) — Jack Welch, patron mythique du géant américain General Electric, est venu rappeler à ceux qui en doutaient qu'il n'avait pas encore dit son dernier mot : à la veille de prendre sa retraite, il a racheté Honeywell au pied levé et reporté ses adieux à la fin 2001.

Depuis plusieurs mois, média, analystes et investisseurs n'avaient plus qu'une question aux lèvres : quel successeur le capitaine d'industrie le plus vénéré de ce dernier quart de siècle pourra-t-il bien se choisir ?

Jack Welch, qui préside aux destinées de GE depuis 1981, avait programmé initialement son départ pour avril 2001. À cette date, il aura atteint la limite d'âge, soit 65 ans.

Vendredi, il a pris pourtant tout le monde au dépourvu. Selon un scénario digne d'un coup de poker, il a mis à la dernière minute 45 milliards \$ sur la table pour empêcher celui que son concurrent United Technologies s'appropriait à racheter pour 40 milliards \$, le groupe d'avionique Honeywell.

General Electric, un mastodonte industriel qui couvre une multitude de secteurs, de l'énergie aux moteurs d'avions, s'était certes déjà intéressé

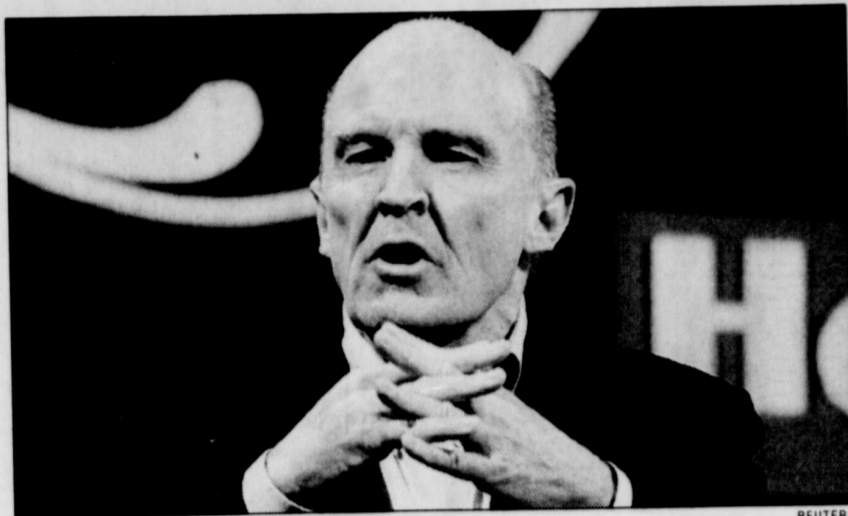
en 1999 à sa nouvelle conquête, avant de mettre ses appétits en veilleuse.

Apprenant jeudi de la bouche d'un journaliste qu'un « deal » se préparait entre Honeywell et United Technologies, propriétaire notamment des moteurs d'avions Pratt and Whitney, Jack Welch a rebondi en quelques heures.

Il réalise ainsi son plus gros coup à la tête de GE. Le conglomérat, qui a vu son chiffre d'affaires passer de 30 milliards à 130 milliards \$ sous sa houlette, est certes un habitué du genre, avec quelque 100 acquisitions par an. Aucune d'entre elles n'avait atteint toutefois une telle ampleur.

Coup de génie, opportunisme, envie de jouer les prolongations ? Les analystes étaient hésitants hier, au lendemain de l'annonce du rachat.

Jack Welch, connu pour ses méthodes fortes, n'a pas hésité en tout cas à mettre tout son poids dans la balance pour



Jack Welch a reporté d'un an son départ à la retraite.

gagner la bataille. Les actionnaires d'Honeywell auraient reculé devant un changement aussi imminent à la tête de GE, dit-il, en se défendant d'avoir « eu en tête une seconde » de rester plus longtemps à la tête de GE.

« J'ai réalisé que nous étions en train de conclure le plus grand deal dans

l'histoire de GE et que nous devons aussi en conséquence obtenir le plus grand succès dans l'histoire de GE », a-t-il confié au *Wall Street Journal*.

« Croyez-vous qu'il aurait été honnête de jeter cela à la tête du nouveau venu (à la tête du groupe) ? Cela aurait été irresponsable », a-t-il ajouté.

Comme pour couper mieux court aux mauvaises langues, il souligne à l'envi que GE arrêtera le nom de son successeur, comme prévu, d'ici la fin de l'année.

Face à une fusion qui s'annonce lourde et complexe, le palmarès de Jack Welch, un fils de cheminot devenu megastar du business, va de facto jouer un grand rôle aux yeux des investisseurs. L'homme d'affaires, qui a inspiré de multiples biographies et unes de magazines, a réussi à prouver qu'un conglomérat pouvait encore avoir non seulement de belles années devant lui, mais aussi incarner l'un des plus grands succès de l'Amérique contemporaine.

Tous les indicateurs concordent : un bénéfice passé en 20 ans de quelque 2 milliards \$ à 12 milliards \$, une capitalisation boursière astronomique de 516 milliards \$

Pour celui qui a réussi à intégrer sous un même toit la construction de réacteurs de centrales, de moteurs d'avions, les services financiers et les médias, avec le réseau télévisé NBC, le groupe technologique Honeywell avait tout du dernier défi sur mesure.

Ce sera un vrai plaisir de magasiner!



GRANDE OUVERTURE DU MAGASIN SEARS
GALERIES DE LA CAPITALE, À QUÉBEC

LE JEUDI 26 OCTOBRE 2000

Nous célébrerons aussi aux magasins Sears de Place Laurier, Lévis et Fleur de Lys

SEARS
Célébration
GRANDE OUVERTURE
2000

L'agriculture biologique ne suscite pas l'enthousiasme

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Même si l'on parle beaucoup d'agriculture biologique depuis quelques années, on ne peut pas dire que c'est l'enthousiasme qui anime les producteurs agricoles. Selon Statistique Canada, on dénombre seulement 640 producteurs de fruits et de légumes biologiques au Canada.

En fait, 270 fermes produisent des légumes biologiques, 220 sont vouées à la production de fruits biologiques et 150 fermes se consacrent aux deux cultures.

Jusqu'à présent, on n'avait pas encore recensé les producteurs de fruits et de légumes biologiques. En ajoutant deux petites questions à l'enquête printanière portant sur les fruits et les légumes, on a donc découvert que seulement 5 % des exploitants agricoles de ce secteur pratiquent une agriculture biologique.

C'est la Colombie-Britannique qui mène le bal. L'Ontario la talonne et vient loin en troisième place le Québec. Fait à noter, ces exploitations agricoles sont, en général, très petites; soit cinq acres.

Les spécialistes ont pu également découvrir que les exploitations biolo-

giques représentent environ 1,9 % de la superficie cultivée pour la production commerciale de fruits et 1,6 % de la superficie cultivée pour la production commerciale de légumes.

AU QUÉBEC

« Les résultats de l'enquête, note Bill Parsons de Statistique Canada, ont fait ressortir l'étonnant dynamisme des producteurs biologiques. Mais ces derniers restent relativement peu nombreux et leur répartition dans l'ensemble du pays n'est pas uniforme. »

Il note toutefois, qu'il n'a pas été possible de publier de l'information détaillée sur les producteurs de certaines provinces à cause des exigences liées à la confidentialité.

Au Québec, on retrouve 130 producteurs de fruits et de légumes biologiques. Cinquante-cinq produisent des fruits et 75 des légumes. Au total, ils consacrent 1115 acres de terre à cette culture, dont 515 acres pour les fruits et 600 acres pour les légumes.

L'Ontario possède 85 fermes vouées à la production de fruits biologiques et 140 spécialisées dans le secteur des légumes bio, pour un total de 225 exploitations. Mais, les producteurs utilisent 3020 acres de terres pour ces deux productions, dont 2025 pour les légumes biologiques.

Pour sa part, la Colombie-Britannique consacre moins de superficie à ces cultures, soit 2690 acres, réparties moitié-moitié entre les fruits et les légumes. Cependant, c'est là que l'on retrouve le plus grand nombre d'exploitations biologiques, soit 310. La production de fruits attire 175 producteurs et celle des légumes 135.

PRINCIPES

« Seule la Colombie-Britannique, souligne M. Parsons, compte suffisamment de producteurs de fruits et de légumes biologiques pour que les superficies consacrées à des cultures biologiques particulières puissent être présentées. Ailleurs au pays, les difficultés à cet égard peuvent être attribuées à la présence de quelques gros producteurs qui dominent la production d'une culture biologique particulière dans une province donnée. »

Mais ne devient pas producteur biologique qui le veut. Des normes très strictes doivent être respectées. Ainsi, pour obtenir la certification biologique, le producteur agricole doit s'abstenir d'utiliser des fertilisants ou des herbicides chimiques.

TESTS RIGOUREUX

En outre, il doit soumettre ses terres et produits à des tests rigoureux visant à déterminer s'ils se conforment aux exigences de l'Office des normes générales du Canada.

Naturellement, les semences et les plantes modifiées génétiquement sont bannies du langage des producteurs biologiques. On ne peut pas également irradier les aliments à l'étape du traitement pour tuer les bactéries. Adieu aussi les boues d'épuration à des fins d'irrigation.

Les producteurs biologiques doivent en outre composter tout fumier destiné à être utilisé comme fertilisant conformément à des normes strictes qui exigent notamment de recouvrir les tas de fumier de façon que la pluie ne puisse emporter des substances nutritives en s'écoulant dans le sol.

Le premier principe de la culture biologique est de protéger l'environnement, réduire au minimum la dégradation et l'érosion du sol, ralentir la pollution, maximiser la productivité et promouvoir un bon état de santé.

Internet: les suppressions d'emplois se multiplient

■ NEW YORK (Reuters) — Les suppressions d'emplois dans le secteur de l'Internet se sont accrues en octobre et le rythme des licenciements devrait s'aggraver à la fin de l'année, estime Challenger, Gray & Christmas, une société américaine spécialisée dans le reclassement des salariés.

En octobre, les « dot.com companies » ont supprimé 5677 emplois, contre 4805 le mois précédent, soit une augmentation de 18%, souligne le rapport publié par la société.

DÉCISIONS DIFFICILES

« Nous sommes arrivés à une période, spécialement pour les activités tournées vers le grand public, où beaucoup d'entreprises seront confrontées à des décisions difficiles », a déclaré John Challenger, directeur général de l'entreprise. « Cela va dépendre de leur chiffre d'affaires pendant la période des vacances. »

Depuis décembre 1999, 22 267 suppressions d'emplois ont été annoncées et 16 % des 274 entreprises étudiées par Challenger ont mis un terme à leur activité.

Le Québec arrive au troisième rang

Ne devient pas producteur qui le veut

Chiffres attendus sur le pétrole

■ NEW YORK (AFP) — Les cours du pétrole ont progressé hier sans grande conviction, alors que le marché attend la publication hier soir les statistiques des stocks américains et une éventuelle hausse de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), en vertu de son mécanisme d'ajustement des prix.

Le baril de pétrole de référence (light sweet crude) pour livraison la plus rapprochée en décembre, a gagné 81 ¢ à 33,76 \$. Il avait gagné 1,05 \$ à 32,95 \$ vendredi.

Les craintes que les pays producteurs arabes n'utilisent le pétrole comme un moyen de rétorsion semblent s'être un peu calmées, après le sommet arabe extraordinaire qui s'est tenu pendant le week-end en Égypte.

MENACE

Les chefs d'État arabes ont menacé de geler les relations avec Israël, accusé de réprimer dans le sang la révolte des Palestiniens, sans toutefois oser rompre totalement avec l'État hébreu. La situation restait tendue hier au proche-Orient, avec la poursuite de heurts violents.

Le Koweït avait estimé vendredi qu'un recours des pays arabes à l'arme du pétrole contre Israël n'était pas dans leur intérêt. L'Arabie Saoudite a également écarté cette éventualité. « Le marché les croit sur parole » pour le moment, a déclaré Chris Schachte, analyste chez GSC Energy.

Dividendes

par la Presse canadienne
Dividendes de société déclarés hier (trimestriels à moins d'indication contraire).

Sears Canada: actions ordinaires, 0,06 \$. Payable le 15 décembre, inscription le 15 novembre.

Métaux

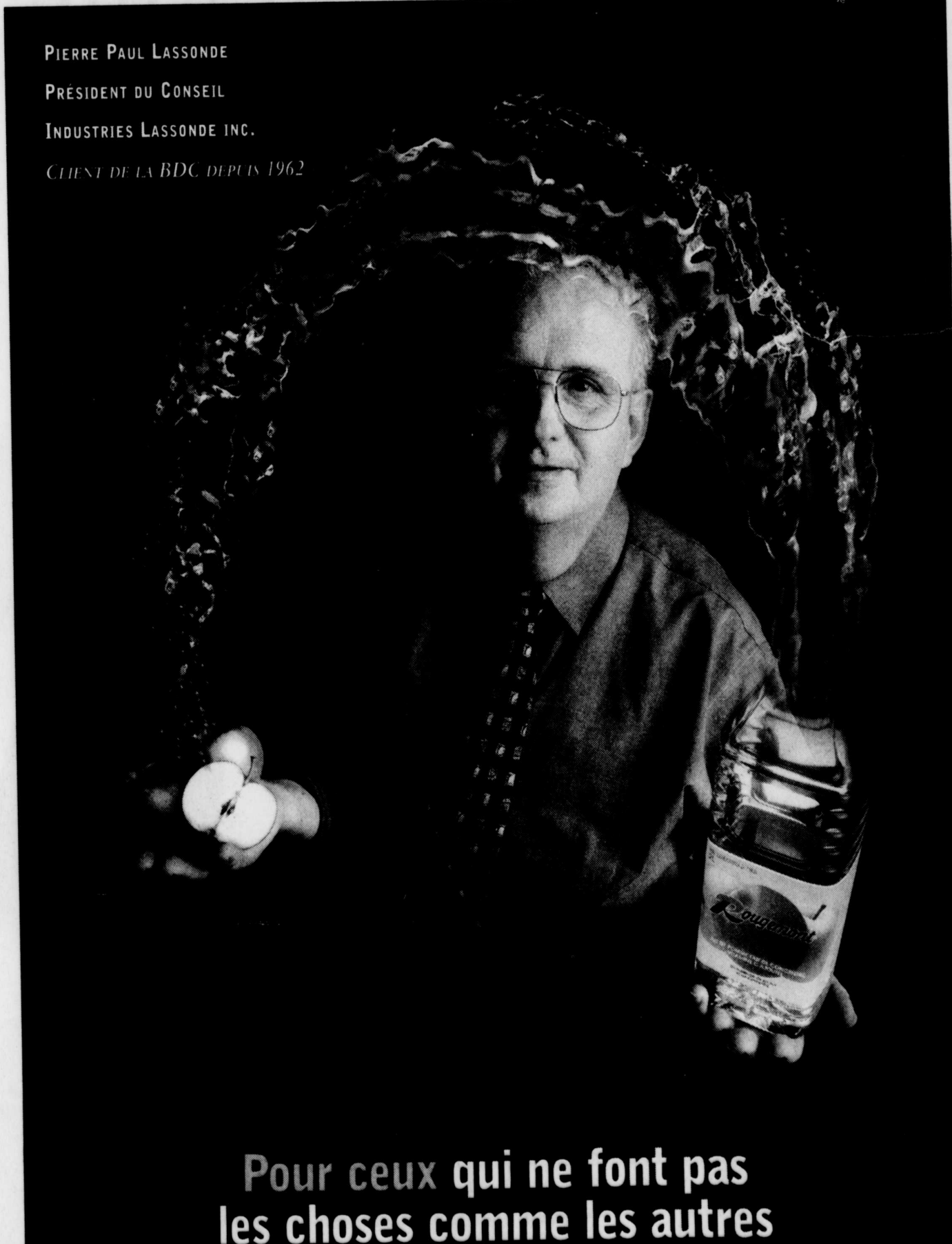
LONDRES (AP) — Le prix des métaux au marché de Londres, hier à la fermeture, en dollars américains par tonne: cuivre: 1865-1866; plomb: 480,5-481,5; zinc: 1065-1066; aluminium: 1499,5-1500,5; nickel: 7420-7430.

Pétrole

NEW YORK (AP) — Hier sur le marché des pétroles, le baril de brut léger saoudien se vendait à 31,75 \$ US, en hausse de 1,16 \$; le prix du Brent de la mer du Nord était à 30,56 \$, en baisse de 0,37 \$; le West Texas Intermed s'offrait à 35,08 \$, en hausse de 1,33 \$.

Monnaies

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères pour hier, tels que fournis par la maison Nesbitt Burns. Ils sont en devise canadienne; les taux sont nominaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre.
x Taux mensuel.
Allemagne (mark) 0,692
Belgique (franc) 0,0225
Brésil (real) 0,8274
Chili (peso) 0,00773
Chine (renminbi) 0,1894
Corée (won) 0,00130
Espagne (peseta) 0,00793
États-Unis (dollar) 1,5102
Europe (euro) 1,2619
France (franc) 0,2003
Hong Kong (dollar) 0,2003
Italie (lire) 0,00048
Jamaïque (dollar) 0,0374
Japon (yen) 0,01394
Mexique (peso) 0,1492
Pays-Bas (florin) 0,5948
Royaume-Uni (livre) 2,1924
Russie (rouble) 0,0558
Singapour (dollar) 0,8841
Suède (couronne) 0,1546
Suisse (franc) 0,8701
Taiwan (dollar) 0,0486



PIERRE PAUL LASSONDE
PRÉSIDENT DU CONSEIL
INDUSTRIES LASSONDE INC.
CLIENT DE LA BDC DEPUIS 1962

Pour ceux qui ne font pas les choses comme les autres

Comment faire pour que votre jus de fruits sorte de l'ordinaire? Pour les Industries Lassonde, il suffit de défier la tradition en offrant aux consommateurs des saveurs inédites et des emballages novateurs, et se financer avec un prêt à terme sur mesure de la Banque de développement du Canada.
Vous cherchez à développer votre entreprise? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le 1 888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à www.bdc.ca

Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME
BDC

Canada

Les États-Unis entament une enquête sur les importations de blé canadien

■ WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont annoncé hier le lancement d'une enquête sur les importations de blé canadien au titre de leur législation « 301 » qui leur permet de décréter des sanctions unilatérales.

La représentante américaine pour le Commerce, Charlene Barshefsky, a précisé que cette enquête a été ouverte après une plainte de la commission céréalère du Dakota du Nord (NDWC), un État frontalier avec le Canada. Cette commission affirme que les pratiques de son équivalente canadienne (Canadian Wheat Board/CWB) nuisent aux céréaliers américains.

« Les accusations portées par la Commission du Dakota du Nord soulèvent des questions sur la manière dont la commission canadienne vend du blé aux États-Unis et sur d'autres marchés », affirme le communiqué des services de M^{me} Barshefsky.

Cette enquête sera conduite selon la législation américaine dite « 301 », adoptée en 1974, qui permet aux États-Unis d'agir de façon unilatérale dans ses querelles commerciales et d'éventuellement décider de sanctions commerciales en représailles.

L'association américaine des céréaliers s'était associée en septembre dernier à la plainte de la NDWC qui af-

firme que la Commission céréalère canadienne agit comme un monopole à l'exportation et vend à des prix de dumping aux États-Unis.

Les autorités canadiennes avaient regretté début septembre l'initiative des producteurs américains de demander l'ouverture d'une enquête « 301 » estimant qu'il s'agissait d'une tentative pour limiter la circulation des marchandises entre le Canada et les États-Unis qui sont unis par un accord de libre-échange.

ENQUÊTES

Les Canadiens avaient notamment souligné que huit enquêtes différentes menées par les États-Unis depuis 1990 ont toutes conclu que les pratiques du CWB respectent les règles du commerce international.

La NDWC s'est félicitée hier de la décision prise par les autorités américaines. Elle a estimé que celles-ci « ont finalement décidé de demander des comptes à la commission céréalère canadienne pour obtenir les informations nécessaires ».

Carburants: le CN impose une surcharge de 4% à ses clients

ALLAN SWIFT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN) imposera une surcharge de 4% à ses clients pour le transport de marchandises, à compter du 1^{er} novembre, afin de compenser pour la hausse des prix du carburant, selon ce qu'a déclaré hier son chef de la direction, Paul Tellier.

Il a précisé que le CN était le dernier des grands transporteurs ferroviaires à recourir à une telle mesure, ce qui s'explique par le fait que ses achats de carburant depuis le début de l'année ont été réalisés en bonne partie dans le cadre d'un programme de couverture qui le protégeait des augmentations de coûts.

La direction du CN envisage de plus d'imposer une autre surcharge, pouvant atteindre 6%, aux clients du service de transport intermodal. Cette autre surcharge ne s'appliquerait que pour le transport de conteneurs par trains, puisque ceux-ci filent à de plus grandes vitesses et consomment beaucoup de carburant.

« Les prix du carburant donnent des maux de tête à de nombreuses personnes », a dit M. Tellier lors d'un appel conférence pour commenter les résultats du troisième trimestre.

Ce problème n'a toutefois pas empêché les deux principaux transporteurs ferroviaires du pays, le CN et la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (CP), d'accroître leurs revenus et leurs profits au troisième trimestre.

Le CN a fait part d'un bénéfice net de 216 millions \$, ou 1,09 \$ par action, lors du trimestre qui a pris fin le 30 septembre. Il s'agit d'une progression de 9% par rapport aux profits de 199 millions \$, ou 96 ¢ par action, lors de la période correspondante de l'année dernière.

LE CP

Quant au CP, dont le siège social est établi à Calgary, il a réalisé un bénéfice d'exploitation de 222 millions \$, en hausse de 6% par rapport au troisième trimestre de l'année dernière. Le bénéfice net est toutefois moindre, à

96 millions \$ par rapport aux 112 millions \$ d'il y a un an, ce qui s'explique par un gain exceptionnel inscrit aux résultats du troisième trimestre de 1999 en raison d'une révision de l'impôt sur le revenu favorable au CP.

Le CN est parvenu à maintenir l'augmentation de ses dépenses à 1,8% au cours du trimestre, à 923 millions \$, malgré la hausse de 44% des prix du carburant. Le transporteur montréalais a ainsi atteint un ratio d'exploitation — la part du chiffre d'affaires consacrée aux dépenses — de 69,4%, le meilleur parmi les grands transporteurs ferroviaires en Amérique du Nord.

« Il s'agit à mon avis d'une excellente performance », a dit M. Tellier.

En guise de comparaison, le ratio d'exploitation du CP s'est établi à 75,6%.

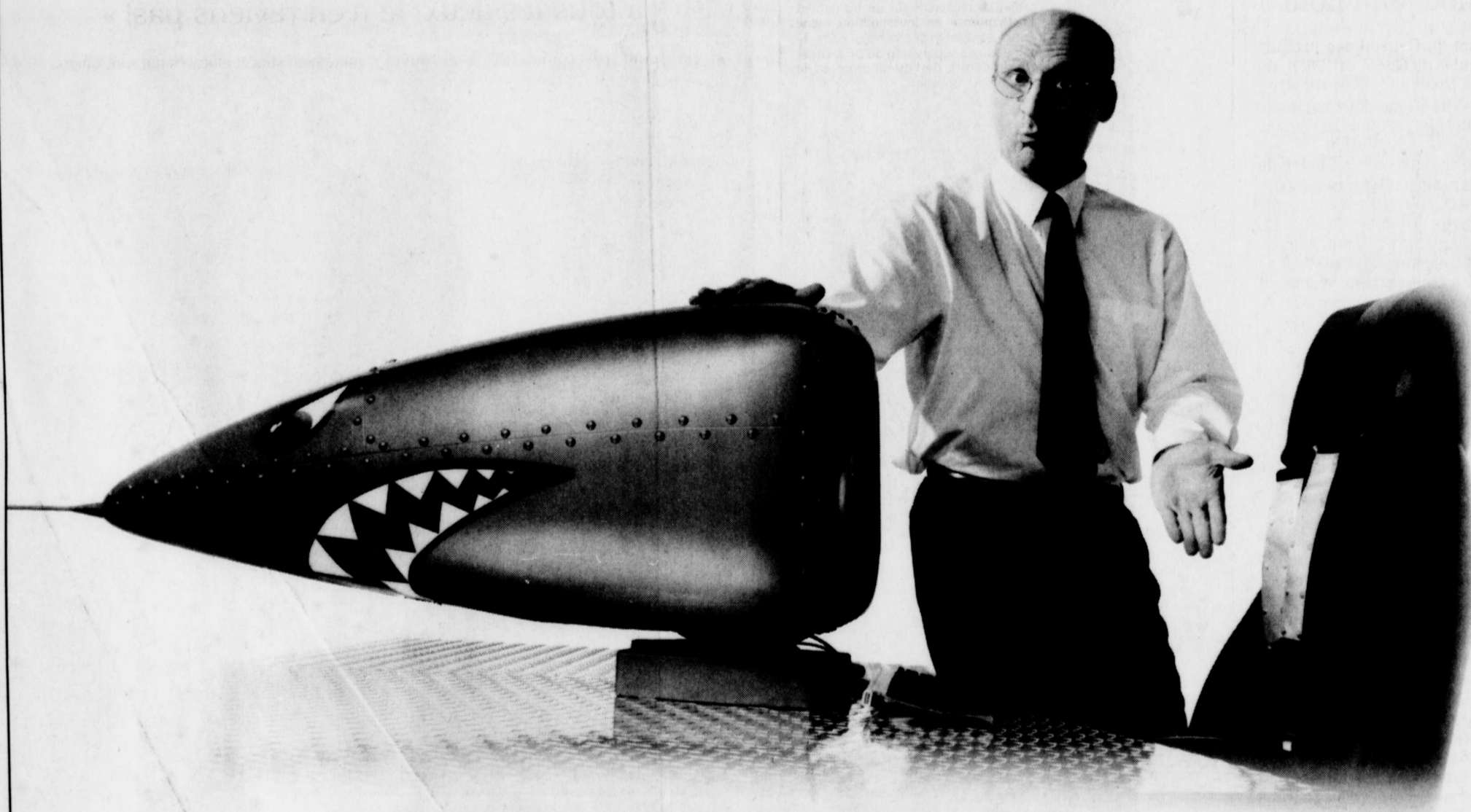
D'autre part, le CN et le transporteur américain Burlington Northern Santa Fe, dont le projet de fusion a été bloqué par les autorités réglementaires des États-Unis, ont annoncé lundi leur deuxième entente de coopération en autant de semaines.

Les deux compagnies vont offrir aux clients un transport sans rupture de produits agricoles sur des itinéraires de l'Illinois et de l'Iowa.

Internet Haute Vitesse d'affaires :

3 mois gratuits

À vous de l'essayer.



N'attendez plus.

Accédez à davantage de sites en moins de temps.
Téléchargez rapidement des catalogues de produits, des images et des vidéos.

Soyez plus efficace.

Échangez presque instantanément avec vos clients et fournisseurs.
Grâce à votre accès, lisez et répondez à vos courriels immédiatement.

Maximisez vos capacités de communication.

Une seule ligne suffit pour naviguer, téléphoner ou télécopier en même temps.
Fini les pertes de temps pour vous brancher : l'accès est immédiat.

Faites l'essai de l'Accès Internet Haute Vitesse de Bell en composant le

1 877 733-BELL
www.bell.ca/PME



■ QU
droits
des cit
québec

Avant n
semblé
Charbo
la rece
de la p
réalais,
cureur,
de plus
bonne
décision
M'Boi
ce en
confirm
« Si mo

□ Un to
depuis
Fêtes.
million
disponi
ouvriro
interna
le catal
ges, le
de quat
14 proc
dise co
disponi
sous le

□ Quat
ves au
million
plorati
des Re
Celle c
nouvea
nors d
get pro
ses ave
raires

U

■ La f
tions a
Conseil
Québec
le 17 a
à une
groupe
réfère
mentai
sion de
Raym
amélio
pétitiv
agroal
savoir.

S

■ La
princi
cret b
de le
conser
pre, a
des Af
à l'occ
ne de s
Pintat
fié de
mière
ploma
ne dep
diplom
1995.
dans
qu'Alb
d'anci

Veu
tion
le c

PAG
she
mol
Qua
mag
PAG
On
Ord
en
Sole
89\$
gab
65,9
PAG
que
Blu
d'ac
PAG
fête
d'ac
No

Affaire Dubreuil: nouvelle démarche auprès de Charbonneau

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ QUÉBEC — En 25 ans, soit depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés, le dépôt de pétitions à l'Assemblée nationale par des citoyens n'a soulevé aucun débat de la part des parlementaires québécois.

Avant même que le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau ne rende sa décision sur la recevabilité du dépôt d'une pétition de la part de l'homme d'affaires mont-réalais, M. Jacques Dubreuil, son procureur, M. André Bois plaide une fois de plus sa cause auprès de M. Charbonneau. Ce dernier devrait rendre sa décision aujourd'hui.

M. Bois emprunte la voie de la prudence en demandant au président de confirmer ou d'infirmer son affirmation. « Si mon constat s'avère exact, écrit

M. Bois, cela signifierait qu'au cours des 25 dernières années, l'Assemblée nationale a traité la pétition non pas comme l'exercice par les citoyens d'un droit constitutionnel mais plutôt comme un dérisoire et stérile rituel ne servant qu'à justifier l'unité des déshérités de l'Assemblée nationale. »

Le procureur de M. Dubreuil demande à M. Charbonneau de rappeler aux membres de l'Assemblée nationale qu'il est de leur devoir de se prononcer sur la pétition que le courtier en fruits de mer et en aliments leur a adressée

il y a déjà plusieurs semaines.

« Rappellez à ces honorables députés, insiste M. Bois, qu'ils se sont mépris jusqu'à ce jour sur l'existence et la nature de leur devoir constitutionnel et qu'il leur incombe d'adjudger sur la pétition qui leur est présentée, de manière impartiale, c'est-à-dire sans égard aux directives de l'exécutif ou aux consignes du parti (politique) qui les rassemble. »

M. Dubreuil lutte depuis neuf ans

contre le gouvernement québécois, principalement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et le ministère de la Justice, afin d'obtenir une réparation à la suite d'une décision gouvernementale.

À l'époque, le MAPAQ a refusé d'accorder un permis pour l'exploitation d'une usine de transformation du poisson à Tourelle en Gaspésie. Trois jugements de cour ont donné raison à M. Dubreuil. Le protecteur du citoyen, M. Da-

niel Jacoby, est également intervenu en vain à trois reprises auprès des autorités gouvernementales afin que justice soit faite. Toutefois, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Rémy Trudel, a fermé la porte à toutes discussions.

Même, la ministre de la Justice, M^{me} Linda Goupil, considère tout bonnement que c'est le gouvernement québécois qui a eu gain de cause dans cette rocambolesque aventure.

Jacques Dubreuil lutte depuis neuf ans

ENTREPRISE \$

□ Un tout nouveau catalogue Eaton est distribué depuis hier, à temps pour les achats du temps des Fêtes. Ce catalogue doit être livré à plus de 4,3 millions de foyers au Canada. Il sera également disponible aux sept magasins Eaton, lorsqu'ils ouvriront plus tard cette année. À l'intention des internautes, le site www.eaton.com complètera le catalogue à compter du 30 octobre. De 100 pages, le catalogue Eaton des Fêtes est le premier de quatre catalogues à être publiés au cours des 14 prochains mois. Il offre un choix de marchandises comparable à la sélection élargie qui sera disponible dans les magasins Eaton, désormais sous le contrôle de Sears Canada Inc.

□ Quatorze sociétés d'exploration minière actives au Québec se partageront une somme de cinq millions \$ pour la réalisation de 22 projets d'exploration, a annoncé hier le ministre québécois des Ressources naturelles, Jacques Brassard. Cette contribution gouvernementale provient du nouveau Programme de soutien aux sociétés juniors d'exploration, adopté lors du dernier budget provincial. Il vise les sociétés juniors aux prises avec des difficultés de financement temporaires et ayant leur siège social au Québec. Ce

programme est transitoire et non récurrent. Des 22 projets d'exploration retenus, 12 seront réalisés dans la région du Nord-du-Québec, six en Abitibi-Témiscamingue, deux au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un en Chaudière-Appalaches, près de Thetford Mines, et un dernier dans le secteur de la vallée de la Matapédia, dans la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.

□ La Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) a rendu une décision majoritaire imposant une suspension de quatre mois à Steve Buisson et la reprise du cours sur le commerce des valeurs mobilières, a-t-elle fait savoir à Montréal, hier. Cette sanction est portée à l'encontre de Steve Buisson pour avoir publié sur le forum de discussion du Web Financier, le 26 juillet, des messages portant sur la société Delsecur Corporation en utilisant le pseudonyme de Patrick Gravel et ce, sans s'identifier comme étant un représentant d'un courtier en valeurs. En vertu de ce jugement, dont les motifs seront disponibles ultérieurement, Steve Buisson ne peut exercer l'activité de courtier en valeurs mobilières pour une période de quatre mois. Cette suspension est rétroactive au 4 août, moment de son congédiement.

EN BREF

QUÉBEC

Un nouveau nom

■ La fusion du Conseil des productions animales du Québec (CPAQ), du Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ) et de Géagri, survenue le 17 avril dernier, a donné naissance à une nouvelle appellation. Ce regroupement est devenu le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ). La mission de l'organisation, dirigée par M. Raymond Gagnon, est de contribuer à améliorer la performance et la compétitivité des entreprises agricoles et agroalimentaires par la diffusion du savoir. R.L.

Secret bancaire

■ La Confédération helvétique et la principauté d'Andorre tiennent au secret bancaire. Il n'est pas nécessaire de le remettre en question pour conserver une place financière propre, a estimé hier le ministre suisse des Affaires étrangères, Joseph Deiss, à l'occasion de la visite officielle à Berne de son homologue andorran, Albert Pintat Santolària. Ce dernier a qualifié de « journée historique » cette première visite à Berne du chef de la diplomatie de la principauté pyrénéenne depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux États en 1995. Cette rencontre s'est déroulée dans un climat d'autant plus serein qu'Albert Pintat et Joseph Deiss sont d'anciens camarades d'études. (AP)

la Baie

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter dans le cahier L'hiver en vue (B9-4) publié par la Baie en octobre 2000.

PAGES 12 et 13. Veste Togo en sherpa (p. 12) et veste Togo en molleton à col amovible (p. 13). Quantités limitées. Dans certains magasins seulement.

PAGE 19. Mode Evan-Picone. On aurait dû lire: 2. Pull torsadé. Ord. 72\$. Solde 53,99\$. Pantalon en tweed donegal. Ord. 98\$. Solde 72,99\$. 3. Col roulé. Ord. 89\$. Solde 65,99\$. Pantalon en gabardine. Ord. 89\$. Solde 65,99\$.

PAGE 43. Caméscope numérique pour petit et tous les Ears Blue. Livraison tardive. Bon d'achat différé offert.

PAGE 44. Barbie, Ange des fêtes. Livraison tardive. Bon d'achat différé offert.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs d'ordre et de temps.



Si vous croyez souffrir d'ostéoporose et vous avez déjà subi une fracture après la ménopause.

Vous pourriez être éligible à participer à un projet de recherche sur un traitement de l'ostéoporose en investigation mené par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr. Jacques Brown du Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec.

- Vous êtes une femme âgée de 55 ans et plus
- Vous ne prenez pas d'hormones ou vous songez à les cesser
- Vous n'êtes pas traitée pour l'ostéoporose

Si vous êtes admissible, vous recevrez pendant 18 mois soit la médication à l'étude ou un placebo (substance inactive), sous forme d'injection ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Pour plus d'information, communiquez avec

Le groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr. Jacques Brown
Centre de l'ostéoporose et de rhumatologie de Québec.

Téléphone : 418.990.0751
(en tout temps)

(18 août 2000)

Votre auto sera folle de l'hiver!

100 milles en prime
50 milles en prime

ULTRA GRIP
ADHÉRENCE ET TRACTION MAXIMALE DANS LA NEIGE ET SUR LA GLACE.

ULTRA GRIP ICE
UN RADIAL PERFORMANT QUI MORD DANS LA GLACE ET LA NEIGE, ASSURANT UNE TRACTION MAXIMALE.

CONCORDE WINTER TR
UN RADIAL QUI OFFRE UNE EXCELLENTE ADHÉRENCE DANS LA NEIGE, LA BOUE ET LA GADOUË ET QUI PEUT RECEVOIR DES CRAMPONS.

WORMHORSE EXTRA GRIP
NOTRE RADIAL ULTRA-RÉSISTANT POUR LA ROUTE ET EN TOUT TERRAIN.

Entreposage de pneus

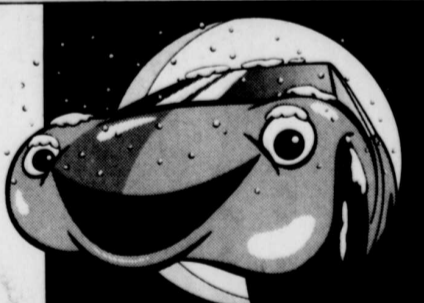
GOODYEAR SELECT

5701, boul. des Galeries
Québec (418) 622-4191

2600, boul. Montmorency
Québec (418) 666-8900

3115, boul. Hochelaga
Sainte-Foy (418) 653-0841

1900, boul. Léon-Harmel
Duburger (418) 683-2521
Service mécanique non offert.



Forfait
« Prêt pour l'hiver »

à seulement
39,95 \$
Taxes en sus

Comprend :

- Valance d'huile, remplacement du filtre et lubrification
- Vérification de la puissance de la batterie et du système de charge
- Mise à niveau de tous les liquides du moteur
- 2 litres de liquide lave-glace
- Inspection des boîtes à air et arêtes
- Permutation et vérification de la pression des 4 pneus
- Vérification des ceintures de sécurité et des sièges d'auto
- Vérification des importants éléments de la suspension
- Vérification des niveaux de fluide de frein et de liquide de refroidissement
- Contrôle des niveaux de fluide de direction

Assurance des milles de récompense AR MILES™ à l'achat de pneus Goodyear Dunlop, Star et de services automobiles.

*Des frais minimes sont exigés. **À l'achat de 4 de ces pneus. 1A l'achat de 4 de ces pneus, avec l'achat minimal de 290\$, et sur approbation du crédit.

Cogeco : le bénéfice baisse mais les ventes augmentent

■ MONTRÉAL (PC) — Durant l'exercice bouclé le 31 août, la compagnie Cogeco Câble a obtenu un bénéfice net de 11,7 millions \$, en baisse marquée sur les 29 millions \$ dégagés l'année précédente.

Ce dernier montant incluait des gains non récurrents, sans lesquels le bénéfice net de 1999 se chiffrait par 22,0 millions \$, indiquait hier la filiale du groupe Cogeco.

L'entreprise explique cette baisse du profit par des « frais de program-

mation additionnels, encourus pour augmenter la popularité du troisième volet facultatif en Ontario ». Le communiqué fait état d'une marge d'exploitation de 37,7% sur l'exercice 2000, comparé à 42,7% l'année d'avant. Au quatrième trimestre, le

bénéfice net atteignait 1,7 million \$, en chute sur celui de 6,2 millions \$ dégagé un an plus tôt, à cause surtout de la montée des dépenses; le chiffre d'affaires a atteint 97,8 millions \$, en hausse sur les 81,2 millions \$ accumulés un an plus tôt.

En termes de chiffre d'affaires, Cogeco Câble a totalisé 371,2 millions \$ pour l'année, en hausse sur les 325,4 millions \$ réalisés en 1999; la progres-

sion tient notamment à l'apport d'un réseau acquis dans le sud de l'Ontario, Cableworks, ainsi qu'à des hausses de tarifs d'abonnement aux volets facultatifs, en septembre 1999 et le 1^{er} juin 2000.

Selon Cogeco Câble, la croissance de la clientèle du service d'accès Internet à haute vitesse et du nouveau service numérique explique également la progression des ventes.

Hier, également Cogeco Câble a annoncé l'acquisition de trois autres réseaux locaux en Ontario, desservant des localités comme Huntsville, Parry Sound, Gravenhurst, Muskoka Falls, Bala, Mactier, Port Carling, Port Sydney et Utterson.

Pour 27,7 millions \$, le quart en argent les trois quarts en actions, la compagnie basée à Montréal ajoute ainsi à sa clientèle 13 700 foyers abonnés au service de base.

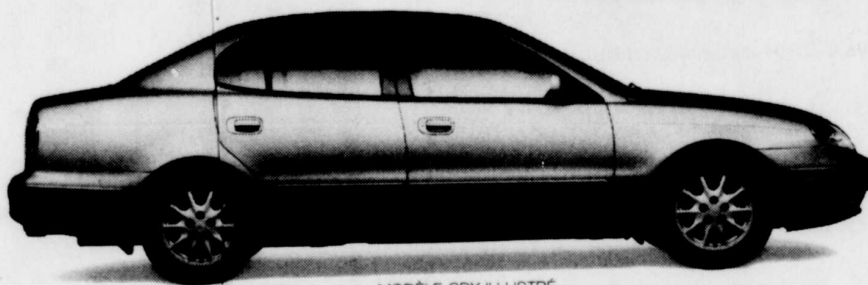
L'acheteur obtient également Musko Worldlink, soit les fibres optiques reliant les trois réseaux locaux acquis dans la région. Ces transactions sont sujettes aux autorisations réglementaires habituelles, dont celle du CRTC.

Si c'est le cas, Cogeco Câble, déjà au quatrième rang parmi les compagnies de câble au Canada, rejoindra alors une clientèle totale de 907 000 abonnés.

Payez le gros prix pour un char prétentieux et passez vos vacances à faire du macramé chez vous.

Ou achetez cette belle Leganza et faites votre macramé en Italie.

Leganza SX berline 2000 à partir de **20 600 \$**



MODÈLE CDX ILLUSTRÉ

Taux d'intérêt spécial

0 %*
Financement à l'achat jusqu'à 48 mois



DAEWOO

Le monde est de plus en plus fué
www.daewooauto.ca

*Offres disponibles au détail sur la nouvelle Leganza SX 2000. PDSF de 20 600 \$. Frais de transport et de préparation, immatriculation et taxes applicables en sus. Exemple de financement : 17 000 \$ à un taux de 0 % équivalent à des mensualités de 354,17 \$ pour 48 mois. Coût du prêt de 0,00 \$ pour une obligation totale de 17 000 \$. Exemple de financement : 17 000 \$ à un taux de 2,9 % équivalent à des mensualités de 304,77 \$ pour 60 mois. Coût du prêt de 1 282,60 \$ pour une obligation totale de 18 262,60 \$. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindres. Offres sujettes à l'approbation du crédit et disponibles seulement par l'entremise des Services financiers Daewoo et des concessionnaires Daewoo participants jusqu'au 31 octobre 2000. Quantités limitées disponibles.

Vos concessionnaires Daewoo de la région de Québec. Pour connaître l'emplacement du concessionnaire le plus près de chez vous, composez sans frais le 1 877 290-3500.

Daewoo Giguère
2335, rue Watt
Ste-Foy
(418) 651-8885

Daewoo Capitale
1100, rue Galbois
Vanier
(418) 682-0101

Daewoo Lévis
4870, boul. de la Rive Sud
Lévis
(418) 835-8555

La réduction de la dette n'est pas une fin en soi

■ WASHINGTON (AFP) — La réduction de la dette des pays les plus pauvres n'est pas une fin en soi et va rater ses objectifs si elle ne s'accompagne pas d'initiatives plus larges pour venir en aide aux pays en développement, ont affirmé plusieurs économistes hier à Washington.

L'initiative d'allègement de la dette des pays les plus pauvres (HIPC en anglais, PPTTE en français), lancée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, « est mal ciblée et ne prévoit pas assez d'argent ou d'aide », estime Jeffrey Sachs, économiste à l'Université américaine d'Harvard.

« Le monde doit faire beaucoup plus », a-t-il ajouté lors d'une conférence organisée par la Brookings Institution, la Fondation Carnegie et l'association pour le dialogue inter-américain.

Ce programme, lancé en 1996 mais qui a réellement démarré l'année dernière, prévoit de réduire la dette d'une trentaine de pays parmi les plus pauvres d'environ 30 milliards de dollars. Une dizaine de pays devraient en bénéficier fin 2000 pour un total de 17 milliards \$.

Selon le ministre équatorien des Affaires étrangères, Heinz Moeller, ce programme doit être étendu aux pays qui ne sont pas seulement les plus pauvres. « Il faut trouver un moyen pour que les pays à revenu moyen ne deviennent pas des HIPC ».

Il a souligné que l'Équateur s'était presque retrouvé dans cette situation il y a un an quand il avait été obligé de déclarer un moratoire sur sa dette le temps d'assainir ses finances.

Ce risque est « une bombe à retardement », a déclaré M. Moeller en rappelant que l'Équateur ne s'en était sorti qu'en adoptant le dollar américain comme monnaie nationale, ce qu'il a qualifié de « camisole de force », et en profitant de la hausse des prix du pétrole, dont il est exportateur.

Selon Jo Marie Griesgraber, responsable de l'organisation non gouvernementale (ONG) britannique Oxfam pour les États-Unis, « toutes les règles (du programme) sont faites pour et par les pays créditeurs et nous voudrions changer cela ».

La réduction de la dette s'accompagne de programmes dits de réduction de la pauvreté (PRSP/FRPC) qui obligent les pays concernés à soumettre aux FMI et la Banque mondiale leurs orientations de politique économique.

« Ces pays n'ont pas assez de techniciens et ces procédures doivent être simplifiées », affirme la responsable d'Oxfam, une des ONG qui ont le plus contribué aux pressions qui ont abouti à l'initiative HIPC/PPTTE.

« Nous sommes à un stade très préliminaire de ces programmes », a répondu à ces accusations le directeur général adjoint du FMI, Stanley Fischer.

Il rappelle que certains milieux politiques dans les pays industrialisés sont réticents à l'idée même d'aider les pays en voie de développement et voudraient laisser faire les seules forces du marché. « Si ce processus ne fonctionne pas, je ne vois pas ce que nous pourrions défendre d'autre », a ajouté M. Fischer.

Pour Jeffrey Sachs, il faut avant tout s'attaquer aux pandémies et maladies, premières causes de la pauvreté dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. « La situation dans cette région est désespérée ».

« Les ratios de dette ne veulent plus rien dire lorsqu'une génération entière disparaît à cause du Sida », lance l'économiste de Harvard qui a toujours pris le contre-pied des thèses du FMI et de la BM sur le développement.

Les banques s'organisent pour lutter contre le blanchiment d'argent

■ ZURICH (AFP) — Les grandes banques mondiales, sous l'impulsion des banques suisses, s'organisent pour lutter plus efficacement contre le blanchiment d'argent, en adoptant un codex appelé les « principes de Wolfsberg ».

L'Union de banque suisse, numéro un du secteur, a annoncé hier qu'une conférence de presse expliquant les principes de Wolfsberg serait organisée le 30 octobre prochain à Zurich. Selon la radio suisse-allemande DRS, ce document a été élaboré au Wolfsberg, un domaine sur les hauteurs du Lac de Constance, qui est le centre de formation de l'UBS.

Le document, de trois pages, énonce 11 principes que les banques signataires s'obligent à suivre. Celles-ci sont notamment — outre l'UBS — le Credit Suisse Group, numéro deux du secteur, en Suisse, la banque américaine Citigroup, la banque française Société générale, la banque allemande Deutsche Bank, la banque néerlandaise ABN Amro et la banque espagnole Santander.

Un des principes énoncés, indique encore la radio, est celui de « Connais ton client » (know your customer).

Au nom de ce principe, la banque s'engage à bien vérifier l'identité du titulaire du compte. Pour la Suisse, ce n'est pas nouveau, car la loi bancaire oblige déjà les banques à vérifier l'identité de leurs clients, mais pour les banques américaines, « il s'agit d'une véritable révolution », indique la radio suisse-allemande.

Un autre principe vise à obliger les banques à vérifier avec plus d'insistance l'origine de gros virements, même lorsque le client est bien connu.

Chaque année, environ 590 milliards de dollars, d'origine criminelle ou douteuse, sont blanchis par des banques ou des établissements financiers, avant d'être réinjectés sur les marchés, selon le quotidien britannique *Financial Times*.

Les deux banques Crédit Suisse et Citigroup, qui ont signé les principes de Wolfsberg, ont été sous les feux de l'actualité des derniers mois et années

pour avoir eu comme clients des hommes louches ou des dictateurs ayant versé sur leurs comptes des fonds détournés dans leur pays.

Ainsi, le Citigroup a été sévèrement critiqué l'an dernier par le Congrès américain pour avoir eu comme client Raoul Salinas, le trafiquant mexicain, frère de l'ex-président du Mexique, Carlos Salinas.

Raul Salinas purge actuellement une peine de 27 ans de prison pour avoir commandité l'assassinat d'un homme politique important. Il est aussi soupçonné d'avoir déposé à l'étranger une fortune considérable amassée en détournant de l'argent public, grâce à ses liens avec des trafiquants de drogue.

Le Credit Suisse Group a pour sa part été sévèrement critiqué par la Commission fédérale des banques, l'autorité de contrôle des banques suisses, pour avoir eu comme client la famille de l'ex-dictateur nigérian Sani Abacha, aujourd'hui décédé.

Selon le nouveau gouvernement de Lagos, Abacha aurait détourné et placé à l'étranger 4 milliards \$, durant ses quatre années et demie de pouvoir.

Remplacement des pneus Bridgestone

■ TOKYO (AFP) — Le patron du géant japonais du pneu, Bridgestone, a indiqué hier que le programme de remplacement de 6,5 millions de pneus mis en cause dans de graves accidents aux États-Unis sera terminé fin novembre.

Yoichiro Kaizaki, le pdg du groupe, a souligné que 4,2 millions de pneumatiques ont déjà été échangés dans le cadre d'une opération de rappel volontaire de 6,5 millions de pneus considérés comme potentiellement dangereux.

La défaillance de ces pneus serait à l'origine d'accidents qui auraient fait au moins 103 morts, selon le dernier décompte de l'agence fédérale de sécurité des transports routiers

(NHTSA). À l'étranger, ces pneus défectueux, dont l'enveloppe se décolle à grande vitesse et provoque l'éclatement, aurait fait une cinquantaine de victimes.

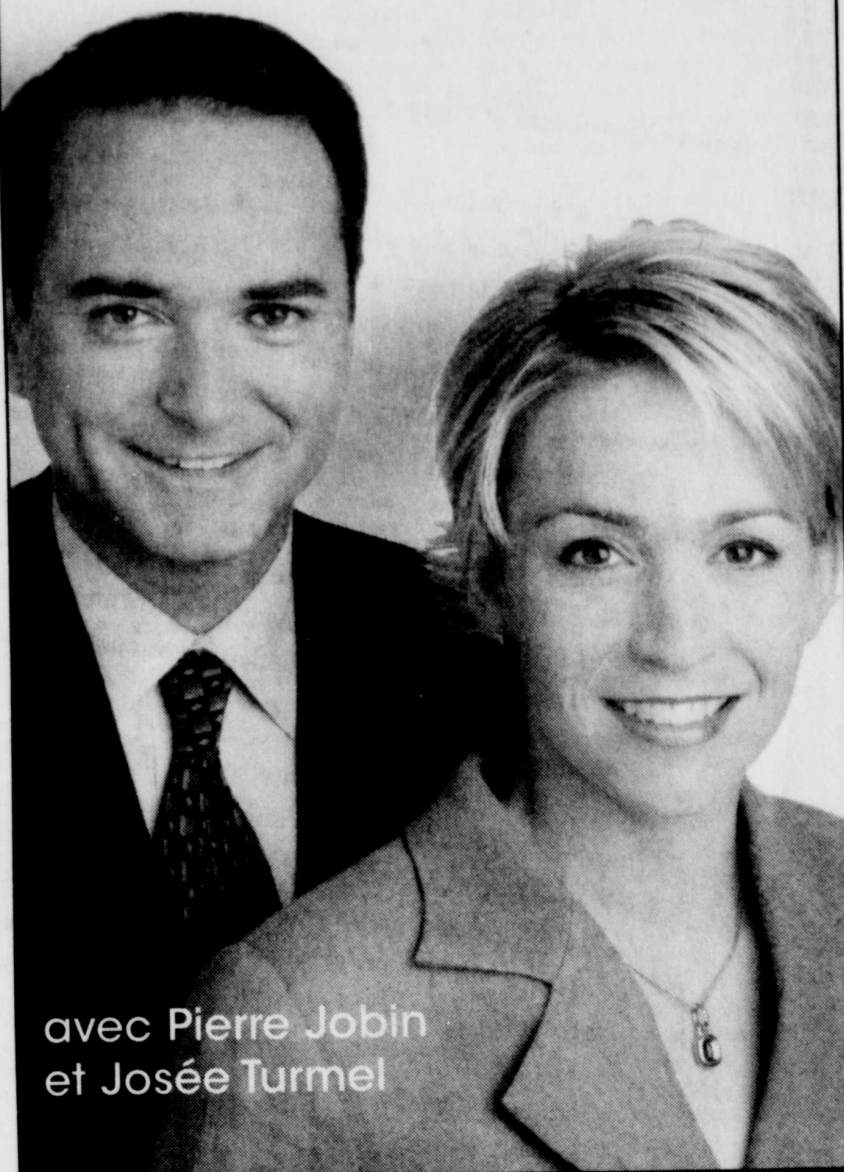
« Notre programme de rappel sera probablement terminé à la fin novembre et donc plus tôt que prévu », a indiqué M. Kaizaki, lors d'une conférence de presse.

Il a souligné que cette rencontre avec les journalistes était la première d'une série destinée « à empêcher que le groupe soit accusé de ne pas se considérer comme responsable du problème ».

CE SOIR À TVA

► LE TVA +

17 h



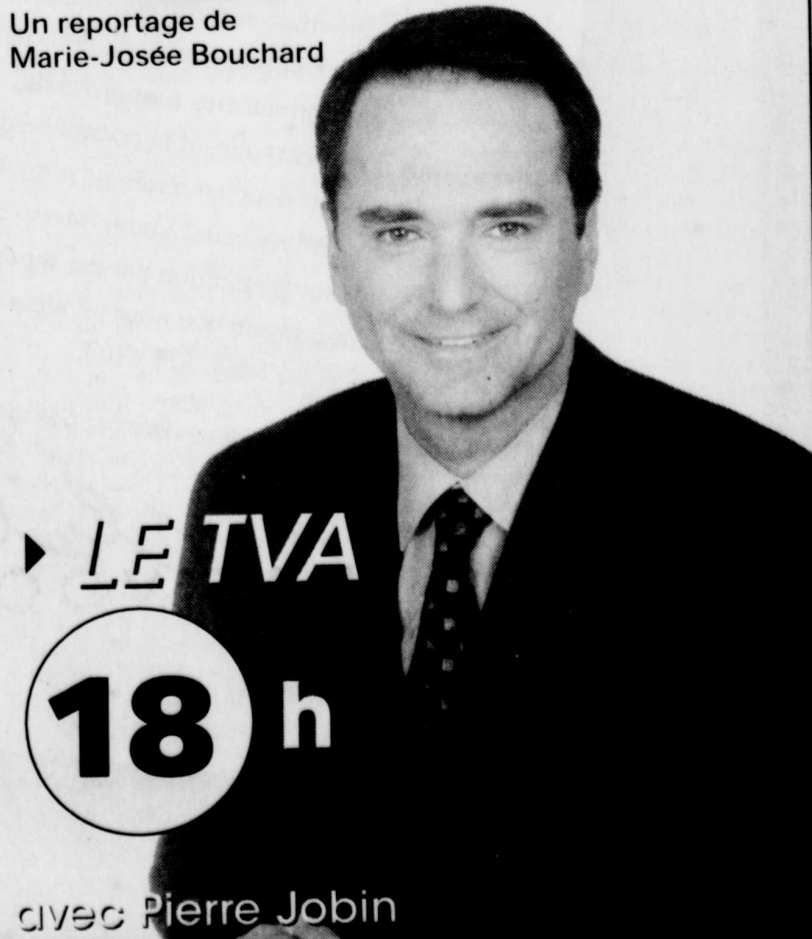
avec Pierre Jobin et Josée Turmel

Dossier

Nos jeunes profs sont prêts à enseigner à vos enfants avec l'ordinateur, pourtant ils "cliquent" sur l'Ontario.



Un reportage de Marie-Josée Bouchard



► LE TVA

18 h

avec Pierre Jobin

TOUT LE MONDE EST À TÉLÉ 4



APPEL D'OFFRES

PROJET : AGENCE POUR LA PRODUCTION ET LE PLACEMENT D'ANNONCES DANS LES MÉDIAS

DOSSIER : COMM-00-06

Le présent appel d'offres vise à recruter une agence de publicité ou une agence de placement média, qui aura la responsabilité d'effectuer pour le compte de la Société des alcools du Québec, la production et le placement publicitaire dans les médias, pour tout le territoire du Québec, d'appels d'offres, d'avis publics, d'avis de nomination, ou toute autre communication de même nature que la SAQ doit faire paraître ou autrement communiquer, pendant une période de douze (12) mois s'échelonnant du 1^{er} décembre 2000 au 30 novembre 2001, plus deux années d'option.

Le document d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 905, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) - H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC : 2900, rue Einstein, Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ sont admises à soumissionner.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

ÉTATS FINANCIERS 1999-2000

Prenez avis qu'à la séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs qui aura lieu le mardi 31 octobre 2000, à 20h, seront soumis les états financiers 1999-2000 de la Commission scolaire des Découvreurs, dont un résumé est détaillé ci-après.

BILAN AU 30 JUIN 2000

ACTIF	PASSIF ET AVOIR
Subventions de fonctionnement à recevoir	Emprunts à court terme
7 102 295\$	5 619 080\$
Taxes scolaires à recevoir	Revenus reportés
494 355\$	845 807\$
Subventions d'investissements à recevoir	Comptes créditeurs
5 177 841\$	7 007 581\$
Comptes débiteurs	Emprunts à long terme à la charge de la Comm. scol.
1 435 613\$	46 923\$
Stocks	Autres passifs
212 649\$	415 081\$
Immobilisations	Surplus libre
210 230 944\$	1 219 967\$
Autres actifs	Surplus réservé
770 474\$	245 000\$
TOTAL DE L'ACTIF	Capital permanent
225 424 171\$	210 024 732\$
	TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR
	225 424 171\$

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2000

REVENUS	DÉPENSES
Taxes scolaires	Enseignement et formation
20 519 596\$	52 151 492\$
Subventions de fonctionnement	Soutien à l'enseignement et à la formation
73 288 232\$	17 671 675\$
Subventions d'investissements	Activités parascolaires
3 670 356\$	9 383 903\$
Autres revenus	Activités administratives
13 234 322\$	5 729 382\$
	Activités relatives aux biens meubles et immeubles
	7 655 750\$
	Activités connexes
	14 514 493\$
	Activités d'investissements
	5 702 448\$
REVENUS TOTAUX	DÉPENSES TOTALES
110 712 506\$	112 809 143\$
	Dépenses en attente d'allocation
	(98 016\$)
	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE
	(1 998 621\$)

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Sainte-Foy, ce 19^e jour d'octobre 2000

Chantal Dolbec, directrice générale

Commission scolaire des Découvreurs

5 jours pour \$
Annonces classées
696-3311

Avis de demande de dissolution
Prenez avis que la compagnie Systèmes d'insonorisation industriels G.P. Inc. ayant son siège social au 2305, Léon-Harmer, Québec (Québec) G1N 4J6 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Gilles Paradis, président 1494979

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie 9091-7451 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Québec, le 16 octobre 2000
DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST, snc
Procureurs de la compagnie

Ville de Sainte-Foy
AVIS - PROMULGATION
AVIS est par les présentes donné que, le 7 août 2000, le Conseil a adopté les règlements suivants :
- le Règlement 3855 autorisant une dépense et un emprunt de 671 000 \$ pour permettre l'exécution des travaux de réfection des services d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage dans la rue de Bellevue, phase I, projet 95006.
- le Règlement 3856 autorisant une dépense et un emprunt de 194 400 \$ pour permettre l'exécution des travaux de voirie finale 2000 dans certaines rues et nouveaux développements de la Ville, projet 00027.
Les règlements 3855 et 3856 ont été approuvés lors de la période d'enregistrement tenue les 21, 22 et 23 août 2000. Ces règlements ont été approuvés par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, le 11 octobre 2000.
Toute personne peut en prendre connaissance au bureau du greffier de la Ville, Division archives.
Lesdits règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis.
Fait à Sainte-Foy, le 20 octobre 2000.
LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE, o.m.a.

Ville de Cabano
APPEL D'OFFRES
VILLE DE CABANO
ASSURANCES DE DOMMAGES
La Ville de Cabano demande des soumissions pour le renouvellement de son portefeuille d'assurances de dommages.
Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible à compter de 11h, le 24 octobre 2000, à l'endroit suivant :
Ernst & Young, s.r.l.
140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (Québec)
G1R 5P7
Le coût du cahier des charges est de 50\$ (incluant toute taxe) par exemplaire. Les chèques doivent être faits à l'ordre de la Ville de Cabano et sont non remboursables.
Un chèque visé au montant de 1000\$ payable à l'ordre de la Ville de Cabano est requis de chaque soumissionnaire, à l'occasion de la remise de sa soumission. Ce montant sera remboursé à chaque soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été retenue. Quant au soumissionnaire dont la proposition aura été retenue, il aura droit audit remboursement lorsque les contrats d'assurance auront été émis conformément à sa soumission.
Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisés à faire affaires au Québec.
Les soumissions doivent être déposées au bureau du secrétaire-trésorier à l'hôtel de ville, 79, Commerciale, Cabano (Québec) G0L 1E0, avant 11h, le 17 novembre 2000. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 11h05.
La Ville de Cabano ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées.
Gilles Ruess
Secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Bâtir une meilleure banque pour vous.

À nos chers clients et clientes.

Je vous écris afin de faire le point sur nos progrès en vue de bâtir une meilleure banque en intégrant les activités de détail de La Banque TD et de Canada Trust.

Depuis l'annonce de notre intégration en février, vous avez pu constater directement que les affaires se déroulent comme d'habitude à votre succursale, dans nos services bancaires téléphoniques et sur le Web. Nos clients ont même l'impression que nos services s'améliorent. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant puisque nous avons prolongé les heures d'ouverture d'un grand nombre de succursales de La Banque TD au pays. Nous avons également bloqué nos frais de service pour tous les clients de La Banque TD et de Canada Trust au moins jusqu'en janvier prochain, et désormais tous nos clients ont accès au réseau combiné de 3 000 guichets automatiques **sans aucuns frais de retraits Interac***.

Vous pouvez donc assurément continuer de faire affaire avec votre succursale actuelle de La Banque TD ou de Canada Trust et d'être servi par les mêmes personnes. Vous pouvez aussi utiliser les mêmes services bancaires téléphoniques et sur le Web et profiter du même service de premier plan qui vous avait peut-être attiré chez nous au tout début.

Comme je l'ai dit, **les affaires se déroulent comme d'habitude.**

Tourné vers l'avenir

Le processus d'intégration de nos succursales et de nos services bancaires téléphoniques et sur le Web est complexe et des milliers d'employés y travaillent afin qu'une fois la fusion achevée d'ici la fin de l'été prochain, la transition se fasse sans heurts et le plus facilement possible, ce qui se traduira par de meilleurs services bancaires pour tous nos clients.

Cela dit, l'intégration aura tout de même quelques conséquences. En effet, il faudra procéder à la consolidation de certaines de nos succursales et de certains produits de manière à rationaliser nos activités et à simplifier votre expérience bancaire. Cette consolidation se déroulera en quatre temps débutera en mars 2001 dans les provinces de l'Atlantique et se terminera les fins de semaine du 24 mars dans les provinces de l'Atlantique, du 19 mai en Alberta et en Colombie-Britannique, du 23 juin au Manitoba, en Saskatchewan et au Québec. La consolidation du nord-ouest de l'Ontario sera également achevée le 23 juin et au cours du week-end du 4 août pour le reste de cette province. L'intégration des succursales sera achevée au cours des 36 prochains mois afin de réduire au minimum l'interruption du service.

Notre engagement envers vous

Inévitablement, il y aura des obstacles sur notre parcours. Nous commettrons des erreurs, **mais nous essaierons de les corriger rapidement, complètement – et avec entrain.** Nous vous informerons également bien à l'avance de tout changement susceptible de vous toucher. Si, par exemple, l'emplacement de votre succursale doit changer, nous vous le ferons savoir par écrit et sans détour au moins quatre mois à l'avance.

Vous pouvez par ailleurs être assuré que **nous ne changerons rien à la qualité de vos services bancaires ni à notre engagement envers le service à la clientèle, si ce n'est pour améliorer l'un et l'autre par des efforts constants.**

Les avantages de la fusion pour vous

Toutes les succursales de Canada Trust offrent désormais des services « sans papier » et d'ici l'automne 2001, il en sera de même pour toutes les succursales de services de détail de TD Canada Trust. Les bordereaux de dépôt et de retrait seront alors devenus chose du passé.

Nous avons également regroupé récemment la gestion de nos équipes de services aux petites entreprises de La Banque TD et de Canada Trust. En conséquence, le secteur dynamique de la petite entreprise au Canada profitera d'un nouveau niveau de service et d'une nouvelle attitude.

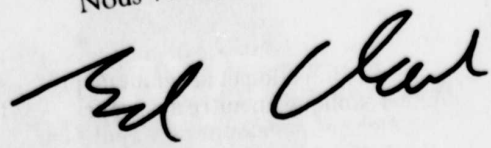
En octobre, nos deux groupes de fonds mutuels – Gestion de Placements TD Inc. et Groupe de gestion de placement CT Inc. – procèdent à l'intégration de leurs activités. **Nos clients auront ainsi accès à ce qui deviendra l'une des familles de fonds les plus étendues et les plus diversifiées au Canada.**

Investir dans notre avenir commun


Peu importe à quelle étape de notre intégration nous nous trouvons, nous continuerons de faire notre part pour la collectivité dans chaque province et territoire canadien. C'est pourquoi nous donnons plus d'ampleur à la principale cause appuyée par Canada Trust dans le cadre de son programme de dons de charité, soit la Fondation des amis de l'environnement qui finance des projets visant à préserver notre environnement. L'an prochain, après la conversion des activités de détail de La Banque TD et de Canada Trust en TD Canada Trust, tous nos clients auront la possibilité de contribuer à la Fondation des amis de l'environnement.

Je conclus donc en réitérant notre ferme intention de vous tenir informé des faits nouveaux concernant le regroupement de nos deux sociétés en une seule. Vous pouvez consulter nos comptes rendus réguliers en succursale. De plus, je continuerai personnellement de faire le point sur la situation par des mises à jour comme celle-ci publiées dans les journaux canadiens. Si vous avez des questions ou que vous avez l'impression que nous ne répondons pas à vos attentes, je vous prie de communiquer avec notre Centre de renseignements de la clientèle, au 1 800 577-6103.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.



Ed Clark
TD Canada Trust

BANQUE 

 Canada Trust

DÉC

BEAULIEU, D.
CHAREST, D.
DUMAS BLA
MARCOUX, S.
PARENT, S.
PÉPIN, Clau
SIMARD, Ma
ST-LAUREN
TACHÉ, Rita
VOYER, Ray
WRIGHT, An

BEAULIEU
Caroline (L



À la mai
Sarrazin, le
2000, à l'a
ans, est dé
me Carolin
épouse de
sieur Géral
elle demeur
port. La fam
les condole
funérarium
Lépine Cl
300, chem
(Qué

Mardi de 14
de 19h à 22
de 14h à 17
à 22h, jeu
9h30. Le s
gieux sera
jeudi 26 oct
en l'église
1145 de
Sillery et
cimetière
Elle laisse
deuil, son
son frère
soeurs: Ro
(Robert La
(Conrad F
neveux e
Anne-Marie
Jason Barr
Fortin, Ste
sa belle-m
ne Lemay
Moore, ai
famille Be
sieurs cou
sines et de
et très
amis(es),
ciement au
de l'hôpital
de Québec
bons soins
Vous témoi
sympathie
traduire pa
maison M
razin, 2101
Louis, Sille
téléphone:
ou à la For
bécoise 1
2625 cher
suite 103,
G1V 1T8,
657-5334.
Pour ren
529
Télécopie
Cor
ic@lepine

CHARE
Denis



À la Ma
Sarrazin, l
2000, à l'a
est décé
Charest, R
St-Apollin
mille rece
doléances
dence fun
Beaud
Dup
20, rue
St-Ap
le mardi 2
14h à 17h
22h et mer
ter de 9h
religieux
le mercre
2000 à 10
se de St-
de là au
roissial. I
le deuil sa
et son
Louise
enfants
Roger, I
nald Co
Ann; ses
qu'il aima
tendreme
& André
ses frère
Annette
Thibault),
zanne L
cel (Mich
Cécile (P
Fernand
Fortin), F
nard O
(Robert
nald (Is
ses fille
Kévin; to
bres de la
plusieurs
ces, pare
Un reme
spécial
du CLSC
à tous le
personne
Michel

LE MONDE

GRANDE-BRETAGNE Mort du nourrisson

■ Une bactérie commune, impliquée dans la survenue d'ulcères d'estomac, pourrait être aussi une cause de mort subite inexplicable du nourrisson, suggère une étude britannique paraissant dans le mensuel *Archives of Disease in Childhood*. La mort subite inexplicable frappe des bébés âgés seulement de quelques semaines ou de quelques mois, apparemment bien portants et le plus souvent dans leur sommeil. (AFP)

ÉTATS-UNIS Médecins qui tuent

■ Une majorité de médecins américains approuvent la participation de certains leurs collègues aux exécutions capitales, bien que cela constitue une violation du serment d'Hippocrate dénoncée par plusieurs organisations professionnelles, selon un sondage publié, hier, par l'une d'elles. Près des trois quarts (74%) du demi-millier de médecins ayant répondu au questionnaire sont d'accord pour prononcer la mort du condamné, ce qui peut les amener à ordonner une nouvelle injection pour finir le travail, et 43% pour injecter la dose létale. Les opposants, dont l'American Medical Association (AMA) et l'American College of Physicians-American Society of Internal Medicine, estiment qu'il s'agit d'une trahison de l'engagement de soigner. (AP)

PÉNINSULE ARABIQUE Une fièvre fatale

■ La fièvre de la vallée du Rift (FVR), une zoonose qui touche le sud de la péninsule arabe depuis le 11 septembre, a fait 97 morts au Yémen et 85 autres en Arabie Saoudite, ont annoncé, hier, des sources officielles à Sanaa et Ryad. La FVR est une maladie qui touche principalement les animaux, mais peut contaminer l'homme soit par des piqûres de moustiques, soit par le contact avec du sang, des liquides physiologiques ou des organes d'animaux infectés. (AFP)

RUSSIE Mir dans l'océan ?

■ La station orbitale *Mir*, mise en service voilà presque 15 ans, cessera de fonctionner au début de l'année 2001, ont annoncé, hier, les autorités russes. « Nous prévoyons de précipiter *Mir* dans l'océan à la fin du mois de février », a précisé le vice-premier ministre Elia Kelbanov, en charge du programme spatial russe. M. Kelbanov avait auparavant émis l'espoir que l'injection de nouveaux capteurs privés parviendrait à sauver la station, symbole de la gloire spatiale soviétique. (AP)

SRI LANKA Une attaque suicide

■ Des rebelles tamouls à bord de bateaux bourrés d'explosifs ont mené, hier, une attaque-suicide contre la base navale de Trincomalee (côte nord-est du Sri Lanka). Celle-ci a fait au moins 14 morts, dont huit rebelles, et 43 blessés. Un bâtiment de la marine sri-lankaise a été gravement endommagé et a sombré, a reconnu le général Sanath Karunaratne. À peu près au même moment, un hélicoptère Mi-24 a été abattu par les rebelles à environ 10 km de Trincomalee. Les quatre hommes d'équipage seraient tous morts. (AP)

INDONÉSIE Le corail menacé

■ Plus d'un quart des récifs de corail ont été détruits par la pollution et le réchauffement climatique et si rien ne change, le reste aura disparu dans 20 ans, s'alarment les scientifiques. Dans les zones les plus touchées comme les Maldives ou les Seychelles dans l'océan Indien, jusqu'à 90% des récifs ont péri ces deux dernières années en raison d'une hausse de la température de l'eau. Hier, au 9^e symposium international sur les récifs de corail à Bali, en Indonésie, les chercheurs ont appelé les gouvernements à « se réveiller » pour inverser d'urgence la tendance au réchauffement, et lutter contre la pollution et la surpêche. La conférence réunit 1500 experts de 52 pays. Dans certaines régions, les pêcheurs dynamitent ou empoisonnent les récifs au cyanure pour capturer les poissons, souligne un scientifique australien. (AP)

Rencontre historique en Corée du Nord



La secrétaire d'État américaine Madeleine Albright a rencontré, hier, à Pyongyang, le leader nord-coréen Kim Jong Il à l'occasion d'une visite historique de 48 heures. Ce déplacement est le premier d'un chef de la diplomatie américaine depuis la division de la péninsule, en 1945. Il pourrait ouvrir la voie à la venue, début novembre, du président Bill Clinton dans ce pays, l'un des derniers bastions communistes. Après un accueil plutôt discret, M^{me} Albright a rencontré dans l'après-midi le fils de Kim Il Sung, fondateur du régime communiste du Nord décédé, en 1994, dans la luxueuse résidence d'État mise à sa disposition. Au centre des entretiens bilatéraux après de chaleureuses poignées de mains : la construction et l'exportation par la Corée du Nord de missiles balistiques.

Ehud Barak mise sur Ariel Sharon

La paix s'efface peu à peu entre Israéliens et Palestiniens

■ JÉRUSALEM (d'après AFP) — Les heurts se sont poursuivis, hier, faisant un mort dans les territoires, tandis que le premier ministre israélien Ehud Barak a engagé une course contre la montre pour tenter de constituer un gouvernement d'union nationale, après avoir suspendu la veille sine die le processus de paix.

Un Palestinien, Abdel Aziz Abou Sniha, 55 ans, a été tué, hier soir, par des tirs de soldats israéliens à Hébron (Cisjordanie) et ses quatre enfants ont été blessés lorsqu'un obus a atteint leur maison, a-t-on appris de source palestinienne.

Ce décès porte à 135 le nombre des morts (115 Palestiniens, 12 Arabes israéliens, 7 Israéliens juifs et un soldat druze de l'armée israélienne) depuis le début des affrontements, le 28 septembre.

Une source militaire israélienne a indiqué que l'incident à Hébron avait commencé par des tirs palestiniens en direction de l'îlot d'implantation juive au cœur de la ville, auxquels des soldats israéliens ont riposté.

En outre, deux jeunes Palestiniens récemment blessés par des balles israéliennes ont succombé, hier, à leurs blessures à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie. De violents heurts, qui ont fait plus de 30 blessés, ont eu lieu à Gaza et en Cisjordanie.

Dans la soirée, des chars israéliens ont tiré au moins deux obus sur la localité de Beit Jala, près de Bethléem (Cisjordanie), à la suite de tirs palestiniens sur la colonie juive de Gilo, qui lui fait face.

La police palestinienne a arrêté, hier soir, un Palestinien soupçonné de collaboration avec Israël, qui aurait tiré en direction du quartier juif de Gilo (Cisjordanie) provoquant une riposte israélienne, selon un responsable de la sécurité palestinienne.

Dans la bande de Gaza, 22 Palestiniens ont été blessés, dont deux sérieusement, essentiellement au cours d'affrontements avec l'armée israélienne près de la colonie de Gush Katif et du terminal d'Erez, principal point de passage entre la bande autonome et Israël.

Dans le sud de la Cisjordanie, des affrontements ont opposé à Bethléem soldats israéliens et manifestants palestiniens, dont 11 ont été blessés par des balles caoutchoutées.

Un millier de Palestiniens avaient auparavant manifesté dans la ville en faisant parader un âne aux poils peints aux couleurs du drapeau israélien et qui portait les noms de M. Barak et du président égyptien Hosni Moubarak, accusés par de nombreux Palestiniens d'avoir trahi leur cause.

Un porte-parole militaire israélien a, par ailleurs, annoncé qu'un engin avait explosé, hier, au passage d'un convoi de colons juifs qui venait de quitter la colonie de Netzarim, près de la ville de Gaza, sans faire de blessés.

Invoquant « des raisons de sécurité », Israël avait, hier matin, ordonné la fermeture jusqu'à nouvel ordre de l'aéroport de Gaza, pour la deuxième fois depuis le début des émeutes.

Parallèlement, Ehud Barak, qui ne dispose plus de majorité au Parlement depuis le mois de juillet, a entamé, hier, d'après négociations avec les partis d'opposition pour la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Il a rencontré le chef de file du parti d'opposition de droite Likoud, Ariel Sharon, bête noire des Arabes, sans parvenir à un accord, mais tous deux ont décidé de reprendre les négociations dans un délai de « 30 heures ». Barak a besoin de l'appui de Sharon pour se maintenir au pouvoir.

Alerte maximale pour les forces américaines

■ WASHINGTON (AP, AFP) — Les forces américaines présentes en Turquie ainsi que deux petits États du Golfe persique ont été placés en alerte maximale après de nouvelles indications de menaces terroristes dans la région, a annoncé, hier, un représentant de la défense américaine qui a souhaité s'exprimer sous couvert de l'anonymat.

« La raison de cette alerte est que, selon des sources dont la crédibilité reste inconnue, les forces américaines présentes dans cette région font l'objet de menaces spécifiques », a déclaré le représentant de la défense américaine, précisant que cette alerte faisait office de précaution.

Cette décision intervient à la suite du puissant bombardement, le 12 octobre dernier, du navire de guerre américain *USS Cole* dans le port d'Aden, au Yémen, faisant 17 morts et en blessant au moins 39 autres.

Étant donné l'attaque surprise du destroyer, « on a pensé que c'était la chose à faire », a ajouté le représentant.

Toujours selon cette source, l'alerte a été lancée samedi et dimanche. En Turquie, elle concerne la base aérienne de Incirlik située dans le sud du pays, cette base étant le quartier général de patrouilles aériennes américaines et britanniques.

L'État du Bahreïn est le quartier général du centre de commandement des forces navales américaines ainsi que celui de la cinquième flotte de la Marine américaine qui, par précaution, s'était éloignée du port à la suite de l'attentat du *Cole* et était restée en mer la semaine dernière.

Quant au Qatar, où les États-Unis sont représentés par une ambassade, la présence militaire américaine est limitée.

Selon la chaîne de télé CNN, le haut degré d'alerte a un rapport avec l'islamique Oussama Ben Laden.

Réfugié en Afghanistan depuis 1996, Ben Laden, milliardaire d'origine yéménite et déchu de sa nationalité saoudienne, est recherché par les États-Unis pour des attentats en 1998 en Afrique. La presse américaine le considère comme le principal suspect dans l'explosion du *Cole*, même si les talibans ont exclu son implication dans cet attentat.

L'exposition au plomb accélère la vieillesse

WASHINGTON (d'après AFP) — L'exposition au plomb dans le cadre du travail peut provoquer une diminution progressive de la mémoire et de la capacité à acquérir des connaissances presque 20 ans après les faits, indique une étude à paraître aujourd'hui dans la revue *Neurology*.

« En moyenne, les effets du plomb trouvé chez les anciens ouvriers exposés à ce métal correspondaient à un vieillissement de cinq ans de plus pour le cerveau », soulignent les chercheurs de l'Université Johns Hopkins de Baltimore (Maryland).

L'étude a été réalisée sur 535 employés ayant travaillé en moyenne huit ans dans une usine de produits chimiques utilisant du plomb et ayant quitté leur poste 16 ans auparavant. Ils ont été comparés, au cours d'un suivi de quatre ans, à 118 autres personnes de la même région.

« Plus le taux de plomb était élevé chez ces anciens employés, plus était notoire la baisse des fonctions cérébrales », note le principal auteur de l'enquête, le Dr Brian Schwartz. « Étant donné que cette diminution a été notée longtemps après la fin de l'exposition au plomb, cela laisse penser que l'effet de ce métal sur le cerveau est progressive », ajoute-t-il.

Des différences importantes ont été décelées entre les deux groupes dans des tests concernant les mémoires orale et visuelle, l'acquisition des connaissances, la capacité à planifier à l'avance et la dextérité manuelle.

« Nous savons que les capacités du cerveau diminuent au fur et à mesure que nous prenons de l'âge et nous appelons en général cela vieillissement normal », note encore le Dr Schwartz. Mais dans le cas de ces employés, « ce pourrait être dû en partie à l'exposition, dans le passé, à des produits chimiques ou d'autres agents pouvant affecter le système nerveux central », estime-t-il.

UN CHOC À LA TÊTE

Par ailleurs, un choc important à la tête renforce le risque de souffrir plus tard de la maladie d'Alzheimer, indique une autre étude de la même revue.

Une analyse réalisée à partir de soldats de la Deuxième Guerre mondiale soignés pendant les hostilités pour des traumatismes crâniens a montré que les chances de développer une forme de démence, dont Alzheimer, étaient deux fois plus importantes pour les militaires ayant subi une blessure pas trop importante à la tête.

Pour ceux dont la gravité du traumatisme avait conduit à une hospitalisation et qui étaient restés inconscients ou amnésiques pendant 24 heures, le risque est multiplié par quatre, précisent les auteurs de l'étude, de l'Université Duke.

Les chercheurs ont examiné les dossiers médicaux, rédigés pendant la guerre, de 548 anciens combattants qui avaient été blessés à la tête et de 1228 autres. Ils les ont retrouvés en 1996 et 1997 pour établir leur bilan de santé.

Montesinos relance l'incertitude au Pérou

■ LIMA (d'après AFP) — Le retour surprise au Pérou, hier, de Vladimiro Montesinos, l'ancien chef du service de renseignements péruvien, réfugié au Panama depuis fin septembre, a relancé l'incertitude politique à Lima, risquant de remettre en cause les efforts en faveur d'une issue consensuelle à la crise.

Le retour de Montesinos a entraîné la démission du premier vice-président Francisco Tudela, en raison de « divergences de fond » avec le président Alberto Fujimori, une réunion urgente du gouvernement et la colère de l'opposition qui s'est dite prête à manifester son mécontentement dans la rue, alors que son leader, Alejandro Toledo, demandait la démission du chef de l'État.

Lex-bras droit du président Alberto Fujimori, surnommé le « Raspoutine andin », a quitté dimanche soir, dans un avion d'une compagnie privée panaméenne, le Panama, où l'asile politique lui a été refusé, et est arrivé tôt hier matin sur la base militaire de Pisco, à 250 km au sud de Lima.

Aucune information officielle n'a été donnée sur le retour au Pérou de Montesinos et sur ses fins. Aucun journaliste n'a été autorisé à s'approcher de la base aérienne de Pisco, dont la sécurité a été renforcée.

Vladimiro Montesinos est impliqué dans un scandale politique ayant débouché sur la décision du président Fujimori, le 16 septembre, de convoquer une élection présidentielle anticipée à laquelle il ne se présentera pas. Le scandale avait été provoqué



L'éminence grise du Pérou

par la diffusion sur une chaîne de télévision d'une vidéo montrant Montesinos remettant une somme d'argent à un parlementaire de l'opposition pour qu'il se rallie à la majorité.

Le retour de Vladimiro Montesinos survient

alors que le gouvernement vient de présenter à l'opposition une proposition de « politique nationale de réconciliation ».

OPINIONS

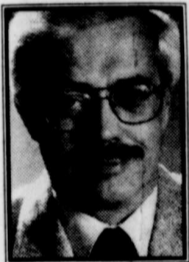
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Un monarque de carton

L'un des meilleurs, sinon le meilleur gardien de but du hockey moderne, Patrick Roy, est passé en quelques heures, dimanche, d'athlète prétendument modèle pour la collectivité, déterminé, à tête folle, incapable de contrôler son caractère. Roy a été arrêté à son domicile durant la nuit de dimanche, pour violence conjugale et méfait, à la suite d'un appel 9-1-1 placé par sa femme apeurée. Selon les rapports de presse, le gardien vedette n'aurait pas porté de coups à sa conjointe mais a causé quelques dommages à l'intérieur de la résidence au cours d'une dispute suivant un souper bien arrosé. Patrick Roy était devenu la semaine dernière le gardien à avoir remporté le plus grand nombre de victoires dans la LNH, 448. Cet exploit était célébré autant par l'Avalanche du Colorado que par les autorités civiles lorsque l'incident s'est produit.



J.-Jacques Samson

JJSamson@lesoleil.com

Laura de Patrick Roy s'est instantanément dissipée. L'ex-gardien des Canadiens avait bien démoli en 1998 un téléviseur dans le bureau de son entraîneur, mécontent de l'une de ses décisions. À une autre occasion, en 1997, l'athlète avait été mêlé à une altercation dans le bar d'un hôtel. Il aurait alors menacé de démolir la console du disc-jockey et bousculé un client qui s'interposait. Dans le premier cas, sa poussée de colère pouvait même être valorisée par certains admirateurs : Roy avait du tempérament, expliquait-on. Le second incident se justifie moins bien mais il était sans trop de conséquences tant qu'il demeurait isolé. Le public a retenu qu'il n'était peut-être pas le plus discipliné des athlètes et que les millions que ces derniers touchent ne nécessitent pas un certificat de bienséance. Cette fois-ci, l'image de Patrick Roy sera irrémédiablement ternie.

L'incident s'est facilement frayé un chemin jusqu'à la une de tous les médias, même le jour du déclenchement d'élections générales au Canada, en raison bien sûr du statut de supervedette de Patrick Roy. Mais aussi parce que la société ne tolère plus la violence familiale. La violence verbale et une petite casse ont été trop souvent les signaux précurseurs de drames qui ont coûté la vie à tant de femmes et d'enfants innocents. La sévérité des autorités au Colorado à l'endroit des présumés agresseurs montre bien d'ailleurs que la norme nord-américaine visée est la tolérance zéro. Beaucoup de chemin a certes été parcouru ces dernières années. À une époque pas très lointaine, la bruyante querelle du tumultueux couple Puze-Roy n'aurait présenté aucun intérêt ou n'aurait que fait l'objet de blagues d'un goût douteux, si elle avait été portée à l'attention publique. La large diffusion maintenant de cas comme celui de Patrick Roy ne peut qu'aider ceux qui militent pour les victimes de violence conjugale.

La conduite de cet as gardien de but a d'autre part toujours fait l'objet de bien des ragots, comme c'est le cas pour nombre de vedettes sportives ou du monde du spectacle. Les mêmes journalistes et chroniqueurs, médisants ou calomnieux à l'origine souvent de ces bobards de salles de rédaction, continuaient pourtant d'ériger Patrick Roy en modèle, expliquant ses exploits sur la patinoire par des qualités humaines exceptionnelles. Ils transformaient sans hésitations ses défauts en qualités mises au service de son art. L'addition des écarts imputés à la vedette exigera d'eux dorénavant plus de circonspection. Cette réserve devrait s'étendre d'ailleurs à tous ces héros de carton que l'on cherche à nous imposer, pour le seul profit généralement de ces derniers. Leurs agents transforment ensuite en dollars l'adulation d'un public naïf, ce qui a pour effet de gonfler encore davantage l'ego de ces enfants pris immatures.

Quant à l'athlète, le prix à payer sera de ne plus jamais dépasser pour ses contemporains le statut d'un très bon joueur de hockey. Point. Patrick Roy n'a pas été jugé et encore moins condamné par un tribunal. L'appel de Michèle Puze au 9-1-1 durant la nuit de dimanche a cependant été suffisant pour déboulonner le monarque et l'idole.



CHRONIQUE POLITIQUE

L'agréable brise de l'Ouest

Le premier ministre Bouchard avait été très clair à l'issue du congrès péquiste de mai dernier : la campagne fédérale allait être la première étape significative de la remobilisation des troupes souverainistes. Si les choses devaient mal tourner pour le Bloc québécois, il sera sans doute le premier à prétendre que la souveraineté n'était pas véritablement un enjeu, mais qu'il le veuille ou non, la performance du Bloc servira de baromètre.

Comme Jean Chrétien l'a déclaré, dimanche soir, à Shawinigan, une déconfiture du Bloc signifierait qu'il est terminé, le temps de parler de Constitution, de séparation, de référendum.

La mobilisation générale des ressources péquistes derrière le Bloc est d'ailleurs la meilleure preuve que c'est bien ainsi qu'on l'entend dans le camp souverainiste.

Dans une analyse publiée en fin de semaine dernière, le sociologue Pierre Drouilly, militant souverainiste avoué, rappelait qu'en dépit de ses 44 sièges, le Bloc avait perdu le quart de ses voix entre 1993 et 1997.

« Si le Bloc québécois ne parvient pas à

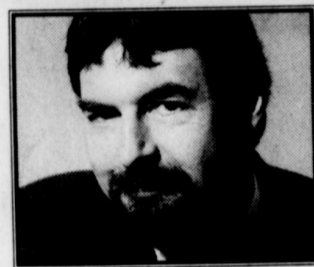
Le Bloc ne peut pas être simplement inutile. S'il n'est pas utile, il devient carrément nuisible

recupérer les voix qu'il a perdues en 1997, s'il n'arrive pas à faire remonter son vote et recueillir une nette majorité du vote francophone, il fera la preuve de son inutilité politique au Parlement du Canada, et donc de son inutilité politique tout court », estime Drouilly.

Malheureusement, en cette matière, c'est tout ou rien. Le Bloc ne peut pas être simplement inutile. S'il n'est pas utile, il devient carrément nuisible.

Tout dépend évidemment de qu'il adviendra des 22 % qu'avait obtenus le Parti conservateur, quand Jean Charest en était le chef, mais dans la mesure où il s'agit de voix fédéralistes, il est très probable que celles qui n'iront pas à l'Alliance canadienne de Stockwell Day aboutiront majoritairement chez les libéraux plutôt qu'au Bloc.

Dans les neuf comtés où le Bloc l'avait emporté avec moins de 40 %, en 1997, il



Michel David

MDavid@lesoleil.com

suffirait que le candidat libéral récupère la moitié du vote conservateur pour l'emporter, notamment dans les comtés de la région de Québec, comme Louis-Hébert, Québec-Est ou Charlesbourg.

Il ne faudrait pas sous-estimer non plus la possibilité que des électeurs nationalistes, voire souverainistes veuillent profiter de l'occasion pour exprimer leur mécontentement à l'endroit du gouvernement Bouchard, par Bloc interposé.

Personne ne sait quel est exactement l'impact du débat sur les fusions municipales sur l'opinion publique, mais l'empressionnement avec lequel les députés du Bloc ont tenté de prendre leurs distances suggère qu'il pourrait y avoir un prix politique à payer.

M. Bouchard a indiqué, la semaine dernière, que les fusions se traduiraient par une baisse du fardeau fiscal global, mais que certains contribuables allaient devoir payer pour l'équité recherchée. Que ce soit dans la région de Montréal ou de Québec, les électeurs des banlieues ont certainement compris le message.

Qu'il s'agisse de conservateurs orphelins ou de nationalistes mécontents, les souverainistes ont certainement intérêt à ce qu'ils votent pour l'Alliance canadienne plutôt que pour le PLC.

Si, en 1998, M. Bouchard avait mis les Québécois en garde contre la froidure du « vent de droite » qui soufflait de l'ouest, il doit aujourd'hui penser qu'une petite brise apporterait une agréable fraîcheur.

Bien sûr, le chef de l'Alliance professe certaines idées qui peuvent sembler un peu choquantes au social-démocrate que le premier ministre prétend toujours être, mais si Mike Harris a pu devenir un grand ami du Québec, pourquoi pas M. Day?

Paradoxalement, les libéraux de Jean Charest ont aussi intérêt que les péquistes à ce que l'Alliance fasse une bonne per-

formance au Québec, même si plusieurs n'ont pas l'air de s'en rendre compte.

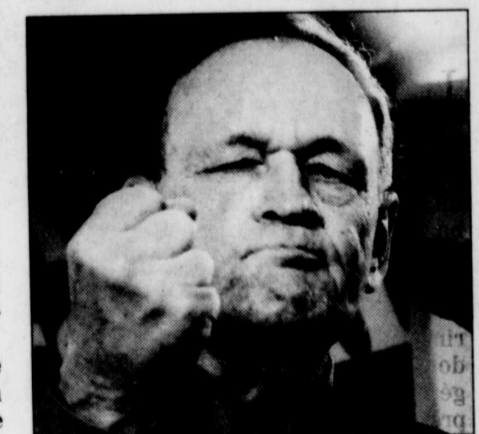
Que M. Chrétien décide de solliciter un troisième mandat était déjà une très mauvaise nouvelle pour le PLQ. Il serait encore plus catastrophique de le voir réélu à la tête d'un gouvernement majoritaire et surtout avec une pluralité de voix au Québec.

Depuis 1984, les libéraux fédéraux ne peuvent plus prétendre parler au nom des fédéralistes québécois. À l'élection de 1997, ils n'avaient recueilli qu'environ 25 % des voix francophones.

Avec les 45 % que les derniers sondages lui accordent dans l'ensemble du Québec, le PLC n'aurait toujours l'appui que du tiers des francophones, mais ce serait déjà plus que le PLQ. Dans ces conditions, M. Charest aurait fort à faire pour convaincre les autres provinces de reparer de Constitution, comme le prévoit le nouveau programme du PLQ. Déjà qu'elles n'en ont pas la moindre envie.

Quant à l'ADQ de Mario Dumont, son principal intérêt dans la campagne fédérale est qu'elle finisse au plus vite, pour qu'on puisse de souvenir de son existence. Choisir la fin de semaine du déclenchement de l'élection pour tenir un conseil général était vraiment un chef-d'œuvre de mauvais timing.

Pourtant, même pour l'ADQ, une percée de l'Alliance canadienne au Québec serait une bonne nouvelle. Qu'il s'agisse de fiscalité ou de Constitution, il y a entre les deux partis un cousinage certain. Alors, tant mieux si la brise souffle dans le bon sens.



Comme l'a déclaré Jean Chrétien à Shawinigan, une déconfiture du Bloc signifierait qu'il est terminé, le temps de parler de Constitution, de séparation, de référendum.

CARREFOUR DES LECTEURS

Coupable d'être un homme...

Il faut que cessent les fausses accusations portées contre les hommes ainsi que la perte de leur présomption d'innocence dans le contexte des arrestations et des jugements pour violence conjugale.

Cela m'a amené à écrire un livre récemment publié chez VLB : « Coupable d'être un homme. Violence conjugale et délire institutionnel ». Il s'agit de l'analyse d'une réalité parfois encore méconnue, parfois honteusement cachée. Cet ouvrage caractérise toute la chaîne des événements et des acteurs auxquels les hommes sont confrontés : d'abord les dénonciations construites à partir de fausses accusations que trop de fem-

mes sans scrupules se permettent d'utiliser pour obtenir des avantages sociaux et économiques en se servant de l'idéologie de l'homme violent et de la femme victime, ensuite les arrestations auxquelles les policiers procèdent systématiquement, tel que le leur recommande la Politique d'intervention en matière de violence conjugale du gouvernement. Puis, la transmission automatique des dossiers par les procureurs de la Couronne vers la fin de la chaîne : les juges. Enfin, des jugements iniques par des individus soumis à l'idéologie de la femme victime et à la Politique d'intervention. Les juges ont, pour la plupart, perdu toute impartialité, mais sans contraintes ou faisant fi de celles-ci, usent d'un pouvoir quasi absolu et arbitraire sur les accusés. Ce li-

vre s'est attardé à analyser pour ces hommes accusés, surpris et démunis, une situation souvent complexe et à leur présenter des pistes face aux autres acteurs et à l'évolution du droit.

Le rôle des médias n'est pas négligeable et leurs interventions, encore trop rares, pourraient cependant peut-être signifier l'émergence d'un mouvement social ou au moins d'une prise de conscience face à un féminisme exacerbé et antimasculin. L'ensemble des cas présentés et l'analyse de la réalité sociale et politique m'amène à conclure que face aux fausses accusations rendues possibles par de trop nombreux policiers, juges et avocats, l'homme n'a pas à se sentir coupable, sinon d'en arriver à porter l'étendard : Coupable d'être un homme. Il s'agit plutôt d'affronter le délire de nos in-

stitutions en favorisant un changement de fond de notre société et de ces institutions.

Je termine mon livre en reconnaissant que réussir un tel changement social peut paraître difficile, mais qu'il vaut la peine d'essayer. Et s'il fallait résumer en une phrase la démarche à adopter, je dirais que, finalement, la seule façon d'affronter le terrorisme que pratique un système policier et judiciaire discriminatoire envers les hommes, c'est de faire connaître ses procédés au grand public. J'espère y avoir contribué à travers la rédaction de ce livre et j'espère plus encore que d'autres m'emboîteront le pas.

Comme je considère que la violence n'a pas de sexe, j'ai finalement fondé avec d'autres hommes la « Coalition pour la défense des

droits des hommes du Québec ». Nous nous sommes unis pour revendiquer l'égalité des droits des hommes et des femmes et en fait pour défendre la démocratie au Québec.

Notre mission est de défendre les droits fondamentaux des hommes, de rallier les organismes pro démocratiques et les groupes d'hommes dans le but de promouvoir une solidarité et surtout de dénoncer la discrimination fondée sur le sexe. Nous demandons la fin des arrestations arbitraires des hommes, la fin des procès iniques contre les hommes basés sur des fausses accusations et la fin des jugements donnant systématiquement raison aux femmes lors de séparation et de partage.

Georges Dupuy
Laval

La nouvelle Paula Jones



Tel est le nouveau look, dans le Penthouse d'octobre, de celle qui poursuit Bill Clinton pour harcèlement sexuel. Dans une entrevue au magazine, elle dénonce ses avocats et conseillers qui l'avaient convaincue de s'acharner sur le président des États-Unis.

Ralph Nader nuira à Gore

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le candidat écologiste à l'élection présidentielle, Ralph Nader, obtient de maigres résultats dans les sondages, mais ces voix pourraient manquer cruellement au démocrate Al Gore, alors que la course à la Maison-Blanche est la plus serrée depuis 20 ans.

Ralph Nader, éternel défenseur des consommateurs et candidat du Parti des verts, n'obtiendrait pas plus de 3 à 4% d'intentions de vote, mais il chasse surtout en terrain démocrate, avantageant le républicain George W. Bush dans une poignée d'États déterminants pour l'élection.

Ces États comptent en effet suffisamment de représentants au sein du collège électoral, le corps formé de grands électeurs qui élit les présidents, pour faire pencher la balance.

Faisant campagne autour de propositions plus à gauche que celles du vice-président, Ralph Nader est plus fort, selon les enquêtes d'opinion, dans les États traditionnellement démocrates comme Washington ou l'Oregon (nord-ouest), où les électeurs ont une sensibilité écologique marquée.

Il est également populaire dans le Wisconsin, le Minnesota, le Michigan (nord) ou le Maine (nord-est), des États qui ont de fortes traditions syndicales ou populistes.

Or le gouverneur du Texas et le vice-président sont souvent au coude à coude dans ces États, et en « volant »

des voix à Gore, Ralph Nader, 66 ans, « pourrait faire pencher le vote en faveur de Bush », a avoué, hier, le directeur de la campagne d'Al Gore, William Daley, au *Washington Post*.

Pour tenter de désamorcer cette bombe, Gore et ses conseillers mettent désormais l'accent sur les soutiens obtenus auprès de groupes de défense de l'environnement et ont obtenu l'aide de sénateurs marqués à gauche qui l'appuient dans ces États.

CANDIDATS « À GENOUX »

Le candidat écologiste a pour sa part lancé un slogan invitant les électeurs « à ne pas gaspiller leur voix pour la politique politicienne ».

« La seule différence entre Al Gore et George W. Bush », aime-t-il rappeler, repose « sur la vitesse à laquelle ils se mettent à genoux face aux grands intérêts économiques ».

En outre, ajoute la porte-parole de Nader, Stacy Malkan, un sondage récent montre que l'électorat proNader est formé de seulement 25% de démocrates, de 50% d'indépendants, et de 20% républicains.

« Quel que soit le problème d'Al Gore dans cette élection, c'est la faute d'Al Gore lui-même et non de Ralph Nader », a ajouté la porte-parole, qui a écarté toute forme de soutien du candidat écologiste au vice-président.

En outre, si Ralph Nader récolte plus de 5% des voix, son parti pourra recevoir des millions de dollars en aide fédérale pour l'élection de 2004.

FAIBLE AVANCE DE BUSH

Entre-temps, les électeurs restent partagés entre Bush recueillant 44% des intentions de vote contre 42% à Gore, selon un sondage New York Times/CBS, d'hier. Ce sondage, réalisé du 18 au 21 octobre auprès de 1010 électeurs inscrits, a une marge d'erreur de plus ou moins 3%, ce qui rend insignifiante l'avance de M. Bush.

Toujours selon le sondage, 73% des électeurs trouvent que M. Gore est bien préparé à occuper les fonctions de président contre 49% seulement pour M. Bush.

En revanche, 68% des électeurs pensent que Bush explique ses positions plutôt que de montrer l'étendue de ses connaissances, contre 52% pour Gore. Il essaie de montrer qu'il est plutôt que de montrer qu'il a beaucoup d'expérience (51-29%). Il dit enfin ce qu'il pense vraiment plutôt que ce que les gens veulent entendre (48-37%).

HONDA

Suive qui peut!

LA TOUTE NOUVELLE CIVIC 2001



SEULEMENT
228\$*

location 48 mois
transport et préparation inclus
option 0\$ comptant également disponible

PLUS
15 800\$** à l'achat

SPACIEUSE
PUISSANTE
ÉCONOMIQUE

- INCLUANT :
- Coussins gonflables (SRS)
 - Colonne de direction réglable
 - Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
 - Indicateur lumineux de bas niveau de liquide lave-glace
 - Essuie-glaces à balayage intermittent
 - Conduits de chauffage à l'arrière

- Télécommandes verrouillables de la trappe d'essence et du coffre
- Antivol immobilisateur
- Console centrale avec compartiment de rangement
- Banquette arrière rabattable 60/40
- Et bien plus...

VENEZ L'ESSAYER!
1 866 GO-CIVIC
www.essayercivic.com

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic DX 2001 (modèle ES1521PX) neuve. Échange ou comptant de 1 933 \$, la première mensualité et un dépôt de sécurité de 275 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. **P.D.S.F. de la berline Civic DX 2001 (modèle ES1521PX). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

www.honda.ca

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION